



Organisation Internationale des Bois
Tropicaux

**AVANT PROJET PPD 165/12REV.1(F) « ETUDE POUR LA
RESTAURATION ET LA GESTION DES FORETS
SACREES DES SITES RAMSAR 1017 ET 1018 DU
BENIN »**



Cercle pour la Sauvegarde
des Ressources Naturelles

**Rapport de l'étude d'inventaire de la biodiversité des
forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du
Bénin**

Ousmane HUNYET

Consultant

© Novembre 2013

Liste des sigles / acronymes

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
AGRs	: Activités Génératrices de Revenus
AMP	: Aires Marines Protégées
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CENAGREF	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CENATEL	: Centre National de Télédétection et de Suivi Ecologique
CERF	: Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation forestières
CeRGeT	: Centre de Recherche et de Gestion de la Biodiversité et du Terroir
CEROE	: Centre de Recherche Ornithologique et de l'Environnement
CITES	: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
DBH	: Diamètre à hauteur de poitrine, mesuré à 1,30m de hauteur au-dessus du sol ou à 30 cm au-dessus du contrefort
DGFRN	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
ECOPAS	: Ecosystèmes Protégés d'Afrique SubSaharienne
EN	: En danger
EPAC	: Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	: Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FS	: Forêt Sacrée
GIZ	: Agence de coopération internationale allemande pour le développement
IFN	: Inventaire Forestier National
IITA	: Institut International d'Agriculture Tropicale
IPGRI	: Institut international des ressources phytogénétiques
KfW	: Banque Allemande pour le Développement
LC	: Préoccupation mineure (Low concern)
LEA	: Laboratoire d'Écologie Appliquée
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
ONAB	: Office National du Bois
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAGEFCOM	: Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
PAMF	: Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marô
PBF II	: Projet Bois de Feu phase II
PDC	: Plan de Développement Communal
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux

PGCBMC	:	Projet de Gestion Communautaire de la Biodiversité Marine et Côtière
PGFTR	:	Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains
PGRN	:	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PGTRN	:	Projet de Gestion des Terroirs et Ressources Naturelles
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PMT	:	Praticiens de la Médecine Traditionnelle
PNGDRN	:	Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles
PNGE	:	Programme National de Gestion de l'Environnement
PNPMT	:	Programme National de la Pharmacopée et de la Médecine Traditionnelle
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
ProCGRN	:	Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PRRF	:	Projet de Restauration des Ressources Forestières
RBP	:	Réserve de Biosphère de la Pendjari
SPAN	:	Stratégie et Plan d'Action National
UAC	:	Université d'Abomey Calavi
UE	:	Union Européenne
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UICN	:	Union Mondiale pour la Nature
VU	:	Vulnérable
WAP	:	W, Arly, Pendjari,

Table des matières

Liste des sigles / acronymes.....	ii
Table des matières.....	iv
Résumé.....	ix
1. Introduction.....	1
1.1. Contexte et justification.....	1
1.2. Problématique des forêts sacrées du Bénin.....	2
2. Généralités sur les sites Ramsar 1017 et 1018.....	4
2.2. Climat.....	1
2.3. Hydrologie, sols et végétation.....	1
3. Objectifs de l'étude.....	2
3.1. Objectif global.....	2
3.2. Objectifs spécifiques.....	2
4. Démarche Méthodologique.....	3
4.1. Séance de cadrage de la mission.....	3
4.2. Revue documentaire.....	3
4.3. Critères de sélections des FS.....	3
4.4. Méthode de collectes des données de terrain.....	3
4.4.1. Inventaire de la flore.....	4
4.4.2. Inventaire de faune.....	4
4.4.3. Description des principales formations forestières de la zone d'étude.....	4
4.4.4. La liste des espèces de flore et de faune endémiques, rares, menacées.....	5
4.4.5. Echanges avec les différents acteurs des FS.....	5
4.4.6. Évaluation des pressions et menaces sur la diversité biologique des FS.....	5
5. Matériel utilisé.....	6
6. Résultats.....	7
6.1. Etat des forêts sacrées étudiées.....	7
6.2. Etude des forêts sacrées visitées dans le site 1017.....	8
6.2.1. La forêt sacrée AHOUANMANYIKOUTOME.....	8
6.2.2. La forêt sacrée AKONONZOUN.....	9
6.2.3. La forêt sacrée DAATONONZOUN.....	10
6.2.4. La forêt sacrée DEGODOU.....	11
6.2.5. La forêt sacrée DEKPOZOUN.....	11
6.2.6. La forêt sacrée EDAVE.....	12

6.2.7. La forêt sacrée GUEDEZOUN.....	13
6.2.8. La forêt sacrée HONHOUEHOUE	13
6.2.9. La forêt sacrée HOUANHOUEZOUN	14
6.2.10. La forêt sacrée HOUINHOUEVEME	15
6.2.11. La forêt sacrée LIZEME	15
6.2.12. La forêt sacrée ODIZOUN	16
6.2.13. La forêt sacrée VEYOU.....	17
6.2.14. La forêt sacrée VIDOHOOUN	17
6.2.15. La forêt sacrée VOME	18
6.2.16. La forêt sacrée WONLEVOE.....	19
6.2.17. La forêt sacrée YOHOGBONOU	20
6.3. Etude des forêts sacrées visitées dans le site 1018	20
6.3.1. La forêt sacrée ANAGODOME.....	20
6.3.2. La forêt sacrée AGONVIZOUN	21
6.3.3. La forêt sacrée BABA-ALANLAN.....	22
6.3.4. La forêt sacrée GBEVOZOUN.....	22
6.3.5. La forêt sacrée KLEKOTAN.....	23
6.3.6. La forêt sacrée KOUNKOUNTETE.....	24
6.3.7. La forêt sacrée SILIGBOZOUN.....	25
6.3.8. La forêt sacrée SOLIGBOZOUN.....	26
6.3.9. La forêt sacrée WAMON	26
6.3.10. La forêt sacrée ZOUNKIDJAZOUN.....	27
6.4. Synthèse des informations sur l'inventaire de faune dans les sites RAMSAR 1017 et 1018.....	29
6.4. Pressions et menaces sur les forêts sacrées.....	30
6.4.1. Pressions et menaces sur l'écosystème des forêts sacrées	30
6.4.2. Pressions et menaces sur les ressources animales des FS	31
6.4.2.1. Pressions et menaces sur la faune mammalienne	31
6.4.2.2. Pressions et menaces sur la faune aviaire	31
6.4.2.3. Pressions et menaces sur les reptiles, amphibiens et arthropodes.....	32
6.4.3. Menaces et pressions sur la ressource floristique	32
6.4.3.1. Exploitation abusive et illicite du bois.....	32
6.4.3.2. Collecte des fruits et légumes	33
6.4.3.3. Pharmacopée.....	33

6.4.4. Récapitulatif des principales pressions et menaces sur la biodiversité des forêts sacrées.....	34
6.5. Proposition de modèle pour une gestion durable des forêts sacrées.....	35
6.5.1. Enjeu et défi majeurs	35
6.5.2. Socle légal et politique.....	36
6.5.3. Approche d'intervention.....	36
6.5.3.1. Volet stratégique 1 : protection juridique des forêts sacrées sur le double plan forestier et foncier	36
6.5.3.2. Volet stratégique 2 : Renforcement de la gouvernance locale et amélioration de la participation des populations locales à la conservation.....	36
6.5.3.3. Volet stratégique 3 : Financement de la gestion durable des forêts sacrées	37
6.6. Eléments de stratégies d'aménagement, de conservation et de valorisation de la diversité biologique des forêts sacrées.....	37
6.6.1. Conservation de la diversité biologique des FS.....	37
6.6.1.1. Conservation des écosystèmes	37
6.6.1.2. Conservation des espèces	38
6.6.2. Identification et l'évaluation des essais de reboisement	38
6.6.3 Rôles et responsabilités des acteurs concernés	38
6.6.4. Cadre législatif et réglementaire	38
7. Conclusion	40
8. Références bibliographiques	41
Annexe 1: TDR pour le recrutement du Consultant	44
Annexe 2. Coordonnées géographiques des forêts sacrées étudiées.....	46
Annexe 3. Quelques photos illustratives.....	47
Annexe 4. Liste des espèces végétales inventoriées	50

Liste des tableaux

TABLEAU 1: FORETS SACREES ETUDIEES ET LEUR ETAT DE CONSERVATION	7
TABLEAU 2 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE AHOUANMANYIKOUTOME	8
TABLEAU 3 : FAUNE DE LA FORET SACREE AHOUANMANYIKOUTOME	8
TABLEAU 4 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE AKONONZOUN	9
TABLEAU 5 : FAUNE DE LA FORET SACREE AKONONZOUN	9
TABLEAU 6 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE DAATONONZOUN	10
TABLEAU 7 : FAUNE DE LA FORET SACREE DAATONONZOUN	10
TABLEAU 8 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE DEGODOU	11
TABLEAU 9: FAUNE DE LA FORET SACREE DEGODOU.....	11
TABLEAU 10 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE DEKPOZOUN.....	12
TABLEAU 11 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE EDAVE..	12
TABLEAU 12 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE GUEDEZOUN.....	13
TABLEAU 13 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE HONHOUEHOUE.....	14
TABLEAU 14 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE HOUANHOUEZOUN	14
TABLEAU 15 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE	15
TABLEAU 16 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE	16
TABLEAU 17 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE ODIZOUN	16
TABLEAU 18 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE VEYOU .	17
TABLEAU 19 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE VIDOHOUN	18
TABLEAU 20 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE VOME ...	18
TABLEAU 21 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE WONLEVOE.....	19
TABLEAU 22 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE YOHOGBONOU.....	20
TABLEAU 23 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE ANAGODOME	20
TABLEAU 24 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE AGONVIZOUN.....	21
TABLEAU 25 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE BABA- ALANLAN	22
TABLEAU 26 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE GBEVOZOUN.....	23
TABLEAU 27 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE KLEKOTAN	24
TABLEAU 28 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE KOUNKOUNTETE.....	24
TABLEAU 29 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE SILIGBOZOUN	25

TABLEAU 30 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE SOLIGBOZOUN.....	26
TABLEAU 31 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE WAMON	27
TABLEAU 32 : PARAMETRES ECOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DE LA FLORE DE LA FORET SACREE ZOUNKIDJAZOUN	27
TABLEAU 33 : SYNTHESE DES INFORMATIONS SUR L'INVENTAIRE DE FAUNE DANS LES SITES RAMSAR	29
TABLEAU 34 : LISTE DES PRINCIPALES ESPECES DE FAUNE RELEVees ET LEUR STATUT LEGAL AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL (UICN, CITES).....	30

Liste des figures

FIGURE 1: CARTE DE SITUATION GEOGRAPHIQUE DES SITES RAMSAR 1017 ET 1018.....	5
--	---

Résumé

Les sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin regorge d'une multitude de forêts sacrées (FS). Dans tout le pays en général et dans ces sites en particulier, à proximité des villes et des villages, on rencontre des îlots de forêts de taille variable (quelques centiares à quelques hectares) : ce sont les forêts sacrées qui ont une valeur essentiellement religieuse et ethnobotanique, et jouent un rôle important du point de vue de la biodiversité. L'utilisation et la gestion traditionnelle de ces paysages sont séculaires, ce qui a créé des écosystèmes résistants et uniques. Toutefois, victimes de pressions anthropiques de diverses et croissantes, bon nombre de ces forêts sacrées sont en train de disparaître. Quelques-unes conservent un statut fragile, soit comme lieu de culte du « vaudou » soit comme jardins naturels où poussent des plantes utilisées en médecine traditionnelle.

Cette étude a permis de constater que les forêts sacrées ont une richesse avérée en biodiversité faunique et floristique. La richesse spécifique floristique varie de 11 à 62 espèces. Quant à la diversité faunique, elle varie aussi d'une forêt à une autre. De façon globale, les enquêtes ont relevé que la faune n'est pas abondante et qu'elle est composée de petits mammifères, de reptiles, d'oiseaux et d'invertébrés. Pendant certaines forêts sacrées abritent des espèces vénérées comme les singes, les pythons, etc.

Les principales activités réalisées dans la zone sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la production de sel, l'exploitation des carrières de gravier et de sable etc.

Toutes ces activités ont un impact direct ou indirect sur la dégradation des FS. La pression foncière due à l'agriculture, à l'urbanisation et au prélèvement du bois énergie constituent les principales causes de dégradation des forêts sacrées. Au moins 80% de ces forêts sacrées sont joutées par les champs.

Les risques de disparition des espèces sont dus à : (i) la destruction et la fragmentation des habitats qui réduisent l'espace vital des espèces et leurs possibilités de régénération, (ii) l'exploitation des espèces à un rythme supérieur à la vitesse de renouvellement de leurs populations; (iii) la concurrence des espèces exotiques ou envahissantes dans des écosystèmes déjà fragilisés par d'autres pressions.

Par ailleurs, la paupérisation croissante des populations locales et des gestionnaires des FS, la faiblesse des pouvoirs des dignitaires, la perte des valeurs traditionnelles, la faible implication des autorités locales (communales) dans la sécurisation foncière et la gouvernance des FS constituent les contraintes liées à la conservation durable des FS. Le développement d'une stratégie de restauration et de gestion durable des FS devraient aborder tous ces aspects de la problématique.

Depuis l'avènement de la gestion participative des ressources forestières, les actions de reboisement sont menées de façon participative avec les populations locales. Des efforts visibles de reboisement sont réalisés à travers l'institutionnalisation de la journée de l'arbre et les campagnes nationales de reboisement comme en témoignent les superficies de plus en plus croissantes des plantations privées. Cependant les itinéraires techniques des essences forestières notamment locales ne sont pas bien maîtrisés des acteurs locaux. Le bois énergie constitue la principale source d'énergie domestique utilisée par des ménages ruraux au Bénin. Le reboisement devrait être promu pour réduire la pression de la collecte de bois énergie dans les FS. Dans le cadre de ce projet les sites communautaires, municipaux, les domaines « non exploités » des privés pourront être ciblés pour promouvoir des actions de reboisement communautaire.

Les actions de restauration et d'aménagement des FS pourront se faire à travers une approche holistique par :

- La protection juridique des forêts sacrées sur plan forestier et foncier
- Le renforcement de la gouvernance locale et amélioration de la participation de tous les acteurs pertinents,
- La recherche de financement durable pour la conservation et la gestion des forêts sacrées,

Le principal enjeu de la conservation durable des FS consiste à amener les décideurs et toutes les parties prenantes à :

- comprendre l'importance et la vulnérabilité des ressources biologiques des forêts sacrées;
- élaborer, adopter et mettre en œuvre de manière participative et consensuelle des mécanismes appropriés de gestion durable des forêts sacrées.

Le défi majeur est de parvenir à une protection effective des forêts sacrées sur le plan forestier et foncier et à un partage des droits et des responsabilités de gestion entre les communautés traditionnelles, les autorités locales et l'administration forestière.

1. Introduction

1.1. Contexte et justification

Les sites sacrés jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité dans les pays en développement. En Afrique, en Amérique Latine et en Asie, les sites sacrés, en particulier les forêts sacrées, intéressent de plus en plus les scientifiques et les organismes de protection de la nature, les organismes internationaux. Au Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui s'est tenu à Johannesburg (2002), il a été recommandé que des mesures d'encouragement soient prises en faveur de la conservation, de la gestion responsable des ressources et de l'application des lois dans les pays en développement. Ce sommet a souligné la nécessité de soutenir l'utilisation des forêts pour la croissance économique, tout en veillant à leur préservation en tant que ressources de base. Ces recommandations ont eu une résonance particulière dans les pays africains où ces forêts constituent l'une des méthodes traditionnelles de conservation de la biodiversité.

Au Bénin, les sociétés traditionnelles, de par leurs rapports avec la nature ont contribué de manière significative à la protection des ressources naturelles. Dans toutes les communes du Bénin, il existe des forêts sacrées dont les dimensions varient globalement de quelques ares à quelques dizaines d'hectares. Bien que représentant ensemble des superficies non négligeables, ces forêts n'étaient pas prises en compte dans les stratégies nationales de gestion environnementale et forestière. Dans les pays à faible couvert forestier, comme le Bénin, l'intérêt des forêts sacrées en ce qui concerne le maintien de reliques de végétations forestières anciennes et de leur diversité biologique, a fait l'objet de plusieurs études (Sokpon et Agbo, 1999; Kokou et Sokpon, 2006 ; Kokou et *al.*, 2005. Kokou et Kokutse, 2006). Dans certaines régions du Bénin, notamment les sites RAMSAR 1017 et 1018, les forêts sacrées sont les seuls témoins du patrimoine forestier. Celles-ci jouent un rôle socio-culturel et écologique considérable, abritant parfois des sources d'eau dont dépendent des villages en toutes saisons.

Les FS ont été mieux conservées jusque dans un passé récent comparativement aux forêts classées de l'Etat. Mais actuellement, les menaces socioculturelles et les pressions économiques et démographiques constituent les premiers facteurs de désacralisation et d'exploitation des ressources de ces écosystèmes. Face à la pression foncière et les mutations socio-culturelles, ces forêts subissent actuellement des dégradations rapides et massives, entraînant la réduction de leur superficie, voire leur disparition complète et des pertes de biodiversité. Or la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) requiert la conservation des zones sensibles de la biodiversité, des espèces et habitats menacés, des espèces clefs et des espèces à répartition restreinte. Le Bénin a signé et ratifié cette convention et cet engagement lui consacre le devoir de conserver et d'utiliser durablement la diversité biologique et d'intégrer sa gestion dans les plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels.

Le niveau de dégradation de ces îlots forestiers et la perte de biodiversité imposent la mise en œuvre des activités urgentes pour la conservation et la gestion durable de ces sites sur lesquels le Bénin a pris des engagements internationaux. C'est soucieux de ces réalités que l'ONG Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (Ce.Sa.Re.N) avec l'appui de l'Organisation Internationale

des Bois Tropicaux (OIBT) a initié un avant projet en vue d'étudier la faisabilité de la restauration et de la gestion durable des Forêts Sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin.

1.2. Problématique des forêts sacrées du Bénin

Au Bénin, bien que les forêts sacrées fournissent les mêmes avantages que les autres catégories de forêts, les textes en vigueur ne prennent pas suffisamment en compte la spécificité de ces éco-socio-systèmes. C'est ainsi qu'ils subissent ces dernières années des menaces liées à la pression foncière, à la coupe anarchique du bois de feu, à la surexploitation des ressources et aux pressions humaines multiformes. Les lois régissant les forêts et la faune, la loi-cadre sur l'environnement et les autres textes subséquents ne traitent pas des forêts sacrées de façon explicite.

En raison du faible intérêt accordé aux forêts sacrées, très peu de ressources financières ont été mobilisées pour la recherche ou le développement d'activités de conservation.

En matière de conservation des ressources, ces forêts relèvent du domaine protégé de l'Etat suivant les dispositions de l'article 10 de la loi n°93-009 du 02 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin. Elles peuvent certes bénéficier des dispositions prévues par la loi pour la gestion participative des ressources naturelles, mais, de part leur nature et leur rôle, elles méritent un statut de conservation spécifique qui prend en compte les perceptions et les logiques des communautés locales.

La conservation des forêts sacrées jusqu'ici s'appuie sur les interdits. L'évolution des systèmes de croyances au sein des sociétés et la pression démographique et foncière sont aujourd'hui, des facteurs de désacralisation et de dégradation de ces forêts.

Au niveau local, bien que les populations de certaines communautés propriétaires de forêts sacrées expriment leur inquiétude quant à la diminution des superficies de leurs forêts au jour le jour, les capacités des leaders traditionnels devant s'impliquer dans la gestion de ces écosystèmes sont restées faibles. On note une insuffisance de cadre de concertation et d'engouement des populations à participer aux activités de conservation :

- Les FS ont leur origine dans les sociétés ancestrales et donc dans les croyances animistes ; les traditions locales sont mises à mal par des cultures urbaines occidentalisées, de sorte que les forêts sacrées perdent de leur importance culturelle pour les jeunes générations de la population locale.
- Il résulte de ces insuffisances que la grande majorité des forêts sacrées aujourd'hui ne sont pas gérées sur des bases durables malgré leur importance aux plans socioculturel, culturel et écologique.
- Les répercussions de toutes ces menaces sont d'ordres écologique et socio-économique, et peuvent se résumer comme suit :
 - dégradation et disparition du couvert végétal contribuant ainsi à la déforestation et à la diminution de la superficie des forêts sacrées;
 - dégradation et réduction d'une biodiversité importante et peu connue ;
 - déséquilibre écologique et perturbation du microclimat ;
 - conflits d'espace liés aux modes d'occupation des terres et à l'absence d'un statut foncier pour les forêts sacrées.

- Bien que certaines forêts sacrées soient aujourd'hui des modèles de gestion durable (cas de forêts sacrées de Bamèzoun et de Lokoli dans le site 1018), la réalité du terrain montre l'urgence de renforcer le système traditionnel de gestion basé sur le « sacré » par des mesures administratives et légales de protection adaptées à chaque contexte local.

❖ **Analyse du cadre juridique actuel**

Sur le plan forestier, selon l'article 2 de la loi 93/009 du 2 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin, sont considérés comme forêts, « les terrains comportant une couverture végétale arbustive à l'exception des cultures agricoles et susceptibles soit de fournir du bois ou des produits autres qu'agricoles ; soit d'abriter la faune sauvage ; soit d'exercer un effet indirect sur le sol, le climat ou le régime des eaux ». Par conséquent, les forêts sacrées quelles que soient leurs tailles, qu'elles soient des îlots de forêts, de steppes, de savanes sont couvertes par la loi. Les forêts sacrées au sens de la loi 93/009 relèvent du Domaine Protégé.

Dans les textes regissant la gestion des forêts au Bénin, les principes de la gestion participative et durable des forêts ont été institués à travers la création du concept de forêts communautaires, de forêts communales, et de forêts privées. En effet selon l'article 7 de la loi portant régime des forêts au Bénin, « Les forêts privées sont celles qui font l'objet d'un titre de propriété ou de jouissance au nom d'un particulier ou d'une personne morale de droit privé ». Or selon les travaux d'études d'impact environnemental et social réalisés par l'ONG CeSaRen, il n'existe pratiquement pas de FS dotées de titre de propriété ou de jouissance comme l'exige la loi.

Pour ce qui est du concept de forêts communautaires, la difficulté à l'appliquer dans le contexte des forêts sacrées peut résider à deux niveaux :

- La grande majorité des forêts sacrées sont de petites tailles (quelques m² à quelques ha)
- Les forêts sacrées, bien qu'elles soient un patrimoine communautaire, leur gestion et leur exploitation est l'affaire de personnes bien précises (certaines forêts sacrées appartiennent exclusivement à des familles), ce qui complique la mise en place d'une entité juridique devant représenter la « communauté »

Pour ce qui est des forêts communales, inclure les forêts sacrées dans ces forêts communales aurait été un avantage quant à la sécurisation du foncier, la difficulté ici réside à deux niveaux : d'abord parvenir à un consensus en termes de droits, responsabilités et bénéfices de gestion. En plus, il faut ajouter la fragmentation des forêts sacrées à l'échelle des terroirs villageois et communaux qui rend difficile la planification de leur gestion dans une approche écosystémique. Pour ce qui est des forêts de particuliers, le concept aurait bien pu s'appliquer aux forêts sacrées, mais, il est demandé aux propriétaires d'avoir au préalable un titre de propriété sur les terres sur lesquelles se trouvent ces forêts. Sur le plan foncier, la plupart des forêts sacrées, n'ont pas un statut foncier. D'où la nécessité d'explorer les voies d'une sécurisation foncière effective au profit des chefferies traditionnelles.

❖ **Analyse des systèmes traditionnels de gestion des forêts sacrées**

La grande majorité des forêts sacrées sont des espaces à vocation de protection. Le système de gestion est basé sur le respect de la tradition et des interdits et le pouvoir des dignitaires. La gestion des forêts sacrées procède d'un modèle typiquement traditionnel. Elle est basée essentiellement sur

des interdits. Or, un système de conservation fondé simplement sur des craintes ne peut être que fragile avec le temps au vu des brassages socio-culturels et évolution des mentalités.

Dans le contexte actuel, la gestion des FS basée exclusivement sur la crainte du sacré n'est plus pertinente ou efficace dans un système où chacun est libre de croire en ce qu'il veut. D'autres approches de gestion doivent être associées pour assurer la conservation et la durabilité des FS. Quelques cas de valorisation socioéconomique sont expérimentés à travers des activités telles que l'écotourisme (Exemple des FS de Bamèzoun, Lokoli, FS de Kpétou, l'île sacrée de Mitogbodji, la mangrove d'Adoungo, etc.).

Par ailleurs, le niveau de vie et les moyens d'existence des populations locales se réduisent alors que la population augmente. La paupérisation croissante des populations locales et des gestionnaires des FS, la faiblesse des pouvoirs des dignitaires, la perte des valeurs traditionnelles, la faible implication des autorités locales (communales) dans la sécurisation foncière et la gouvernance des FS constituent les contraintes liées à la conservation durable des FS. Le développement d'une stratégie de restauration et de gestion durable des FS devrait aborder tous ces aspects de la problématique.

2. Généralités sur les sites Ramsar 1017 et 1018

2.1. Localisation des sites Ramsar 1017 et 1018

Les sites Ramsar 1017 et 1018 sont situés au Sud du Bénin dans la zone littorale et s'étendent du continent jusqu'à deux kilomètres dans la mer. Sur le continent, ces deux sites Ramsar couvrent entièrement les départements de l'Atlantique, du Mono et de l'Ouémé et partiellement ceux du Plateau, du Couffo et du Zou ; soit une superficie totale de 9 083,61 km².

Géographiquement ces sites sont situés entre les coordonnées géographiques 1°37'45" et 2°42'35" de longitude Est et entre 6°12'37" et 7°1' de latitude Nord. Ils sont limités au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria, à l'Ouest par la République du Togo et au Nord par le département du Zou.

La figure 1 ci-après illustre la situation géographique des sites Ramsar 1017 et 1018

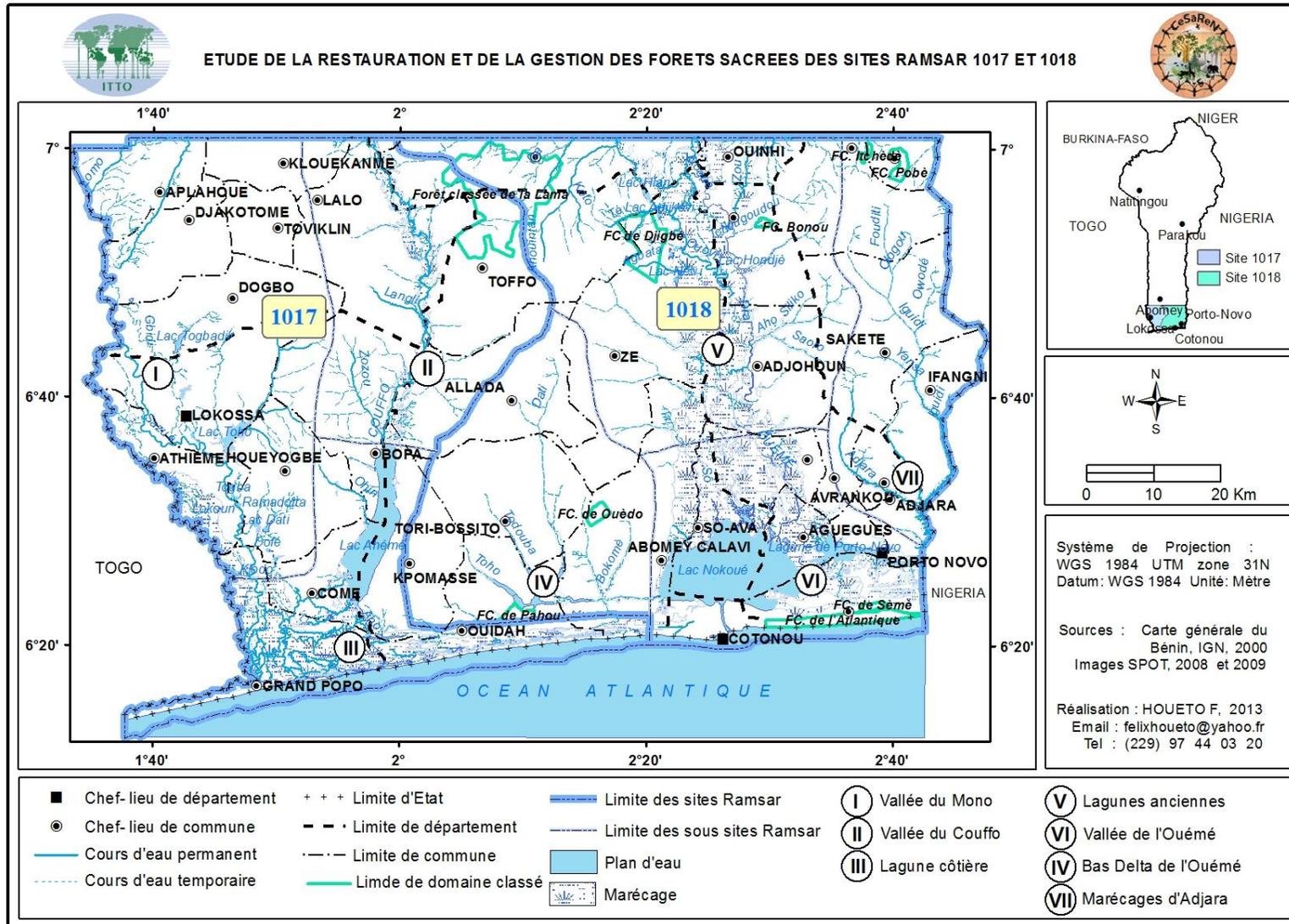


Figure 1: Carte de situation géographique des sites Ramsar 1017 et 1018

2.2. Climat

Les sites Ramsar 1017 et 1018 sont sous l'influence d'un climat subéquatorial encore appelé climat béninien caractérisé sur le plan climatique par :

- un total pluviométrique décroissant progressivement de l'Est vers l'Ouest (Porto-Novo : 1420 mm ; Cotonou : 1307 mm ; Ouidah : 1150 mm ; Grand-Popo : 926 mm) ;
- un rythme saisonnier alterné avec :
 - o Une grande saison pluvieuse d'avril à juillet avec un maximum en juin ;
 - o Une petite saison sèche en août se manifestant par une absence ou une insuffisance des pluies. Il faut remarquer qu'aux mois de juillet et d'août, des remontées d'eaux froides en mer (upwellings) impriment une fraîcheur extrême à la zone de la côte jusqu'à la dépression de la Lama ;
 - o Une petite saison pluvieuse de septembre à novembre avec un maximum en octobre ;
 - o Une grande saison sèche (avec une absence ou une insuffisance des pluies) de décembre à mars marquée au mois de janvier par un vent sec, frais et desséchant, l'harmattan provoqué par l'anticyclone saisonnier du Sahara.
- des températures relativement constantes et élevées toute l'année entre 24°C et 31.5°C. Si les mois de février, mars et avril sont les plus chauds, on remarque que généralement les nuits sont fraîches (23-24°C) et les journées ensoleillées (31-33°C). Ces variations thermiques côtières sont le fait de la durée de l'insolation qui donne une moyenne journalière de 6,67 heures à Cotonou.

2.3. Hydrologie, sols et végétation

Le Complexe Est formé de la Basse Vallée de l'Ouémé, de la Lagune de Porto-Novo, du Lac Nokoué en plus des Lagunes anciennes et des zones marécageuses d'Adjara-Sakété est situé dans une zone à affinités guinéo-congolaises. L'hydrologie est fortement influencée par des forces marines (océan atlantique) et des forces continentales (fleuve Ouémé et rivière Sô). La dynamique hydrologique est de manière générale sous le commandement du climat en milieu continental, sous l'influence de la houle et des vents en milieu marin, et des courants de crues et de marées en milieu estuarien. Les crues interviennent généralement en septembre et octobre, et les étiages en février / mars. La partie aval de l'Ouémé (Ouémé inférieur) présente une large zone inondable influencée par un système hydrographique complexe : la rivière Sô au cours parallèle au fleuve Ouémé, les différents bras tantôt défluent, tantôt affluent qui les relient, le tout s'ouvrant en delta sur le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo avec deux exutoires vers l'Atlantique, un à Cotonou et le deuxième à Badagry au Nigeria (prolongement Est de la lagune de Porto-Novo) soumettant le Complexe à l'influence d'une marée semi-diurne. Tout ce système oriental se caractérise ainsi par un balancement semi saisonnier d'eau douce et d'eau salée avec une salinité variant de 0 à 33 ‰. Le pH des eaux est compris entre 6,8 et 8 pour le lac Nokoué.

Quant au Complexe Ouest constitué de la Basse Vallée du Couffo, de la Lagune Côtière, du Chenal Aho et du Lac Ahémé, il est également situé dans la même zone biogéographique guinéo-congolaise. De la même manière que dans le Complexe Est, la dynamique hydrologique ici est sous l'influence des forces marines (océan atlantique) et des forces continentales à savoir les fleuves Mono et Couffo.

Le bassin inférieur du Mono se situe au Bénin alors que le bassin supérieur se trouve au Togo voisin. Caractérisé par de nombreux rapides dans les premiers Km au Bénin (Bélie, Katong, Adjaralla, Arandoulè, Adéma, Agbato et Djrekpon), il pénètre et entaille les formations sédimentaires du Continental terminal, ce qui lui permet de décrire de larges méandres dans une large vallée alluviale avant de se jeter dans la lagune côtière qui reçoit également les eaux du bassin du Couffo qui, elles, transitent par le lac Ahémé et le chenal Aho. Tout cet ensemble présente un réseau hydrographique dégradé (endiguement des sections, envasement, changement de la qualité des eaux et érosion des berges) et complexe en communication avec la mer (la Bouche du Roy) et doté d'une série de petits lacs bordiers au pied des plateaux mais parallèles au Mono (lacs Toho, Togbadji, Doukon, Wozo, Datchi...). Le système Mono-Couffo communique avec le système lagunaire togolais à travers la lagune Gbaga. Les exutoires d'Anèho au Togo et de la Bouche du Roy au Bénin soumettent le Complexe Ouest à l'influence d'une marée semi-diurne. Pendant les saisons de pluies et avec la fermeture de la Boca del Rio, le Mono se gonfle, ce qui fait que ses eaux de débordement envahissent la plaine inondable et les marais côtiers. Si les crues et les étiages interviennent aux mêmes saisons que dans le Complexe Est, il faut signaler toutefois l'influence du barrage de Nangbéto construit au Togo sur le fleuve Mono et qui régule les débits de crue d'une part et fait baisser la salinité de l'eau en saison sèche dans la zone estuarienne d'autre part.

Le prolongement des deux Complexes de la mer vers l'intérieur des terres explique la diversité des écosystèmes humides rencontrés ; il regroupe aussi bien des écosystèmes humides marins-côtiers (dominés par des fleuves, lacs et lagunes aux eaux douces et saumâtres ; des prairies marécageuses et des mangroves naturelles se développant sur des sols halomorphes; puis des forêts marécageuses sur sols alluviaux ou colluviaux plus ou moins hydromorphes) que de zones humides continentales tous assez riches en espèces floristiques et fauniques caractéristiques de la phytodistricte d'appartenance : la zone sèche littorale ou zone subéquatoriale à régime pluviométrique bimodal.

Par l'intermédiaire des marécages, la nappe phréatique est saisonnièrement rechargée ; celle-ci participe d'ailleurs à l'alimentation des lagunes anciennes en eau douce à travers des résurgences qui ont donné naissance à de petites rivières au pied du plateau d'Allada. Les mêmes marécages non seulement jouent le rôle d'éponge et de régulation des crues, mais également servent de lieux d'épuration des eaux pluviales. Au retrait des eaux, les sédiments piégés sont utilisés par les paysans de la vallée de l'Ouémé pour le maraîchage. Quant au trait de côte, sa position est toujours instable du fait de l'érosion côtière aggravée par l'extraction de sable marin à l'Est de Cotonou.

3. Objectifs de l'étude

3.1. Objectif global

L'objectif global est de contribuer à la restauration et la gestion durable des forêts sacrées du Bénin.

3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de faire l'état des lieux sur le potentiel en biodiversité des FS des sites RAMSAR 1017 et 1018 en vue de définir les actions à mettre en œuvre pour la restauration et de la gestion durable de ces forêts.

4. Démarche Méthodologique

Pour produire les résultats attendus, la méthodologie suivante a été adoptée :

4.1. Séance de cadrage de la mission

Une séance de présentation de la méthodologie a été organisée au siège de l'Agence d'exécution de l'avant projet. Elle a permis une harmonisation des points de vue sur la mission, les objectifs et les résultats attendus.

4.2. Revue documentaire

La mission a recensé toutes les informations disponibles sur les forêts sacrées et autres écosystèmes dans la zone d'intervention.

A cet effet, des sources d'information ont été identifiées. Il s'agit notamment de :

- La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN),
- Le Centre National de Gestion des Réserves de Faunes (CENAGREF),
- L'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).
- L'Université d'Abomey-Calavi : la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Laboratoire d'Ecologie Appliquée, la Faculté des Sciences et Techniques (FAST), l'Ecole Polytechnique Abomey Calavi (EPAC),
- L'Herbier National,
- Le Laboratoire d'Ecologie Appliquée,
- les ONGs (Nature Tropicale, Eco - Bénin etc.)
- Le CEROE,
- les sites Internet

4.3. Critères de sélections des FS

Les FS ont été sélectionnées sur la base des critères suivants :

- i. Critère agro-écologique et géographique. Le choix des forêts sacrées a tenu compte de leur répartition et de leur positionnement géographique dans les sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin,
- ii. Potentiel en diversité biologique : l'importance qualitative et quantitative en biodiversité de la forêt sacrée (flore faune et écosystèmes) ;
- iii. Accord de principe des gestionnaires ou dignitaires sur les actions d'aménagement participatif
- iv. Sécurité foncière
- v. Connectivité et interconnexion avec d'autres écosystèmes importants.
- vi. Importance socioculturelle et culturelle de la FS dans la vie des populations.

4.4. Méthode de collectes des données de terrain

La collecte des données a été réalisée grâce à une équipe pluridisciplinaire. Ainsi deux équipes de quatre membres. Deux techniciens pour la collecte des données sur la biodiversité et deux enquêteurs pour la collecte des données relatives à l'aménagement et la gestion des FS ont été mobilisées pour parcourir toutes les forêts sacrées ciblées au niveau de chaque site RAMSAR.

L'inventaire a été couplé avec des enquêtes ethnobotaniques et ethno-zoologiques. Les études et recherches déjà réalisées sur la biodiversité des FS datant de moins de trois ans ont été capitalisées. Deux méthodes ont été utilisées pour la collecte des données sur le terrain

➤ **La méthode directe**

Elle a consisté en des observations directes sur terrain. Les différentes forêts sacrées sélectionnées ont été visitées en vue :

- d'inventorier de façon sommaire la biodiversité (flore et faune et écosystèmes) au niveau des forêts sacrées. Les données collectées concernent : le nom scientifique ou nom vernaculaire des espèces recensées au sein des placettes et le DBH,
- d'analyser les modes de gestion et de conservation de ces ressources,
- d'évaluer les menaces qui pèsent sur la biodiversité afin de définir des stratégies de conservation durable.

➤ **La méthode indirecte**

Elle a consisté en une série d'enquêtes ethnobotaniques et ethno-zoologiques (voir le questionnaire d'enquête en annexe) auprès des principaux acteurs des forêts sacrées.

4.4.1. Inventaire de la flore

Dans chaque forêt sacrée, une identification des espèces végétales principales a été faite.

En cas de difficulté d'identification, des échantillons ont été collectés et des photos de partie clés ont été faites en vue d'une identification approfondie.

Les spécimens des espèces qui n'ont pas été identifiés directement sur le terrain ont été prélevés pour une identification approfondie dans les laboratoires appropriés de l'Université d'Abomey-Calavi.

Des placeaux carrés de 900 m² (30 x 30m) ont été installés dans les formations végétales. Dans chacun de ces placeaux le DBH de tous les arbres de diamètre supérieur ou égal à 10 cm ont été mesurés.

La richesse spécifique, le taux de recouvrement, la densité des arbres et de la régénération naturelle ont été notés. Des observations sur l'état général de chaque forêt sacrée (occupations, activités anthropiques, etc.) ont été également notées sur les fiches de terrain.

4.4.2. Inventaire de faune

L'inventaire de la faune au niveau des forêts sacrées a été essentiellement basé sur des enquêtes ethno-zoologiques à cause du temps limité consacré à la mission de terrain. Il s'est agi au fait de s'enquérir du niveau des usagers de ces forêts, des différentes espèces animales et végétales qui s'y trouvent. A ce propos, les noms locaux ont été relevés, suivis d'une brève description.

Cette méthode qui permet de recenser les mammifères, les reptiles, et les oiseaux difficiles à voir ou rares qu'un inventaire faunique classique ne saurait facilement révéler. En outre les différentes espèces d'animaux identifiées par les études diverses réalisées dans la zone ont été capitalisées.

4.4.3. Description des principales formations forestières de la zone d'étude

La description des principales formations forestières de la zone d'étude a été faite sur la base des observations de terrain et sur les données récoltées dans la documentation.

4.4.4. La liste des espèces de flore et de faune endémiques, rares, menacées

La liste des espèces de flore et de faune endémiques, rares, menacées a été réalisée par rapport au statut des espèces dans les documents de références tels que :

- Liste rouge de l'IUCN (www.redlist.org)
- Liste rouge du Bénin,
- Espèces CITES,
- Décret 2011-394 fixant les modalités de conservation, de développement et de gestion de la faune et de ses habitats en République du Bénin
- Décret n° 96-271 du 2 juillet 1996 portant modalités d'application de la loi n°93-009 du 2 juillet 1993 portant Régime des Forêts en République du Bénin,
- etc.

4.4.5. Echanges avec les différents acteurs des FS

Les échanges avec les différents acteurs des FS sur les différentes utilisations des ressources et des modes de conservation traditionnelle ont été également faits en vue de définir leurs aspirations par rapport à l'aménagement de ces forêts. Avec les élus locaux, les discussions ont été faites pour définir leur préoccupation par rapport à leur degré d'implication dans la gestion des forêts sacrées.

De façon globale, ces échanges ont permis de :

- ✓ Identifier les problèmes liés à la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites ;
- ✓ Identifier et évaluer les essais de reboisement existants (itinéraires techniques forces et faiblesse, contraintes, etc.);
- ✓ Identifier les sites à reboiser;
- ✓ Analyser les contraintes et les opportunités pour la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites ;
- ✓ Proposer un modèle d'aménagement participatif pour la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites dans la zone d'intervention de l'avant-projet;

4.4.6. Évaluation des pressions et menaces sur la diversité biologique des FS

Des observations sur l'état général de chaque forêt (occupations, empiétements agricoles, des activités anthropiques au sein de la forêt, etc.), sur les modes de prélèvement et de conservation des ressources biologiques ont été faites pour évaluer les différentes menaces qui pèsent sur ces forêts.

Les entretiens avec les dignitaires, les propriétaires et autres usagers sur les modes d'exploitation, de gestion et de conservations des ressources des forêts sacrées ont été fait en vue d'identifier, de définir et d'analyser les pressions et menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Des observations directes sur la physionomie et sur l'état général de chaque forêt ont été également réalisées.

Le recouvrement des strates est estimé par cotation visuelle. Les trois strates retenues sont les suivantes :

- strate inférieure composée essentiellement de lianes, d'herbes et de quelques arbustes (< 2 m);
- strate moyenne (entre 2 et 7 m)
- la strate supérieure au-delà de 7 m.

Pour caractériser le taux de recouvrement de chaque strate, l'échelle des profils de recouvrement moyen utilisée par Kokou et Kokutsé (2007) a été appliquée. Cette échelle comporte les profils de recouvrement moyen tels que décrit dans le tableau suivant :

Code	Classe de couvert	Recouvrement
1	0 et 10 %	strate extrêmement ouverte
2	10 et 25 %	strate très ouverte
3	25 et 50 %)	strate ouverte
4	50 et 75 %)	strate assez ouverte
5	75 et 90 %	strate peu ouverte
6	> 90 %),	strate fermée

5. Matériel utilisé

Le matériel utilisé dans le cadre de cette étude est composé de :

- Une carte routière du Bénin : échelle : 1/600.000,
- Une carte forestière du Bénin : échelle : 1/200.000,
- Répertoire des forêts sacrées du Bénin,
- Des Guides d'identification de la flore, de la faune, des batraciens et reptiles,
- Matériel de conservation pour la collecte des spécimens ou échantillons,
- Un ruban pi pour la mesure du DBH,
- Un GPS pour le géo référencement,
- Un appareil photo,
- Une jumelle longue vue,
- Des fiches d'enquêtes

6. Résultats

6.1. Etat des forêts sacrées étudiées

Au total 27 forêts sacrées ont été inventoriées dans le cadre de cette étude.

Le tableau suivant présente la situation physique et l'état global des forêts sacrées étudiées dans la zone d'intervention de l'avant projet.

Tableau 1: Forêts sacrées étudiées et leur état de conservation

Site	N°	Commune	Village	Nom FS	Superficie (ha)	Etat	Riverrain
Site RAMSAR 1017	1	Allada	Adjadjicossoé	Akononzoun	3,7	Plus ou mois dégradée	Champs, maison et forage
	2		Avakpa	Dekpozoun	7,9	Dégradée	Champs, maison
	3		Lisségazoun	Yohogbonou	0,1	Dégradée	Champs
	4	Calavi	Todbindaho	Guedezoun	2,3	Dégradée	Champs, maison
	5	Comè	Kpétou	Lizémé	2,8	Dégradée	Champs et habitation
	6		Ouèdèmè	Vidohon	0,6	Bon	Champs
	7		Kpétou	Wonlevoe	2	Dégradée	Champs
	8	Djakotomè	Assogbahoué	Edave	0,3	Très dégradée	Champs
	9	Dogbo	Ahomey	Ahouanmanyikoutome	2,2	Dégradée	Champs
	10		Ahomey	Honhouehoue	2,5	Très dégradée	Champs, maison
	11	Klouékamè	Gossouhoué	Degodou	2,9	Plus ou mois dégradée	Champs
	12		Avegamè	Houinhoueveme	7	Plus ou mois dégradée	Champs
	13		Adjahonmè	Vomè	0,9	Dégradée	Champs
	14	Lokossa	Tinou	Houanhouezoun	0,14	Très dégradée	Champs
	15		Houin	Veyou	2,3	Bon	Champs
16	Ouidah	Houakpèdaho	Odizoun	1,3	Bon	Champs, maison	
Site RAMSAR 1018	17	Adjaouèrè	Tatonnoukoun Centre	Agonvizoun	4,23	Bon	Champs
	18	Adjarra	Adovié	Koun- Kountété	3,2	Très dégradée	Champs, maison
	19		Hounwèlèko	Anagodomè	2	Dégradée	Champs
	20	Avrankou	Avrankou	Wamon	3	Dégradée	Champs
	21	Bonou	Atchonsa	Soligbozoun	6,05	Dégradée	Champs
	22		Bonou	Gbevozoun	38,58	Bon	Champs
	23	Dangbo	Dogla	Klèkotan	3,67	Dégradée	Champs
	24		Klè	Siligbozoun	10,85	Bon	Champs
	25	Ifangni	Dangban	Baba alanlan	1,44	Dégradée	Champs
	26	Kpomassè	Dedomè	Daatononzoun	10,27	Dégradée	Champs
	27	Toffo	Agonmè	Zounkidjazoun	36,62	Bon	Champs

L'annexe 2 donne les coordonnées géographiques des forêts sacrées étudiées.

6.2. Etude des forêts sacrées visitées dans le site 1017

6.2.1. La forêt sacrée AHOUANMANYIKOUTOME

❖ Paramètres de diversité floristique

La composition floristique de la forêt sacrée Ahouanmanyikoutome est donnée en annexe 4. Au total 50 espèces réparties en 32 familles botaniques y ont été dénombrées. Les familles les plus représentées sont par strates :

- les Sterculiaceae, les Anacardiaceae, les Mimosaceae et les Moraceae dans la strate arborée ;
- les Apocynaceae, les Euphorbiaceae et les Sapindaceae dans la strate arbustive et ;
- les Combretaceae dans la strate herbacée.

Triplochiton scleroxylon est l'espèce dominante de la strate arborée.

Le tableau 2 ci-dessous présente quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 2 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Ahouanmanyikoutome

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 50 espèces - Strate arborée : 18 - Strate arbustive : 20 - Strate herbacée : 12	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 32 - Strate arborée : 13 - Strate arbustive : 15 - Strate herbacée : 10	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Kigelia africana</i>	Vulnérable	<i>Albizia glaberrima, Albizia zygia, Antiaris toxicaria, Ceiba pentandra, Elaeis guineensis, Milicia excelsa, Spondias mombin, Triplochiton scleroxylon</i>
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	
<i>Rauvolfia vomitoria</i>	Quasi menacé	
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	
<i>Voacanga africana</i>	Vulnérable	

❖ Ressources fauniques

Selon les populations locales et les informations recueillies dans la documentation (DGFRN, 2012 ; ABE, 2012), les espèces suivantes sont rencontrées dans la forêt sacrée de Ahouanmanyikoutome :

Tableau 3 : Faune de la forêt sacrée Ahouanmanyikoutome

Mammifères	Reptiles	Oiseaux	Autres espèces
Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>), rat de Gambie (<i>Cricetomys</i>	Naja (<i>Naja nigricaulis</i>), pythons (<i>Python sebae, Python royal</i>),	Tourterelle à collier (<i>Streptopelia semitorquata</i>),	Escargot géant, (<i>Achatina, spp</i>), limaces, plusieurs espèces

Mammifères	Reptiles	Oiseaux	Autres espèces
<i>gambianus</i>), écureuil (<i>Xerus erythropus</i>), genettes, (<i>Genetta spp</i>), mona (<i>Cercopithecus mona</i>)	vipère (<i>Bitis arietans</i>), margouillats (<i>Agama spp</i>), salamandres et caméléons (<i>Chamaeleo spp</i>)	Tourterelle pleureuse (<i>Streptopelia decipiens</i>), Francolin commun (<i>Francolinus bicalcaratus</i>)	d'insectes, vers de terre, et champignons

6.2.2. La forêt sacrée AKONONZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Au total 18 espèces réparties en 15 familles botaniques ont été dénombrées dans la forêt sacrée de Akononzoun (cf.annexe 4). La strate arborée est dominée par des espèces de la famille des Bombacaceae. *Ceiba pentandra* est l'espèce dominante de la strate arborée.

Le tableau 4 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 4 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Akononzoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 18 espèces - Strate arborée : 11 - Strate arbustive : 05 - Strate herbacée : 02	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 15 - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 05 - Strate herbacée : 02	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Khaya senegalensis</i>	En danger	<i>Albizia glaberrima</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Bambusa vulgaris</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Dialium guineense</i> , <i>Khaya senegalensis</i>

❖ Ressources fauniques

La faune existante dans cette FS est présentée comme suit :

Tableau 5 : Faune de la forêt sacrée Akononzoun

Mammifères	Reptiles	Oiseaux	Autres espèces
Non renseignée	Couleuvre commune, python et caméléon.	Tisserains, moineaux, Tourterelle à collier (<i>Streptopelia semitorquata</i>), Tourterelle pleureuse (<i>Streptopelia decipiens</i>) Francolin commun (<i>Francolinus bicalcaratus</i>).	Escargot géant (<i>Achatina spp</i>), limaces, plusieurs espèces d'insectes, vers de terre et champignons

6.2.3. La forêt sacrée DAATONONZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

La forêt sacrée de Daatononzoun présente une richesse spécifique évaluée à 30 espèces et réparties en 22 familles botaniques (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Caesalpiniaceae, Meliaceae, Moraceae et Sterculiaceae. Par contre la strate arbustive est dominée par la famille des Euphorbiaceae. *Ceiba pentandra* est l'espèce dominante de la strate arborée.

Le tableau 6 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 6 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Daatononzoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 30 espèces - Strate arborée : 14 - Strate arbustive : 07 - Strate herbacée : 09	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 22 - Strate arborée : 09 - Strate arbustive : 06 - Strate herbacée : 09	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Terminalia superba</i>	Vulnérable	<i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Bambusa vulgaris</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Dialium guineense</i> , <i>Elaeis guineensis</i> , <i>Terminalia superba</i>

❖ Ressources fauniques

La faune présente dans la forêt sacrée de Daatononzoun est composée des espèces ci-après :

Tableau 7 : Faune de la forêt sacrée Daatononzoun

Mammifères	Reptiles	Oiseaux	Autres espèces
Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>), rat de Gambie (<i>Cricetomys gambianus</i>), écureuil (<i>Xerus erythropus</i>), genettes, (<i>Genetta spp</i>), mona (<i>Cercopithecus mona</i>)	Naja (<i>Naja nigricaulis</i>), pythons (<i>Python sebae</i> et <i>Python royal</i>), vipère (<i>Bitis arietans</i>), margouillats (<i>Agama spp</i>), salamandres et caméléons (<i>Chamaeleo spp</i>)	Tourterelle à collier (<i>Streptopelia semitorquata</i>), Tourterelle pleureuse (<i>Streptopelia decipiens</i>), Francolin commun (<i>Francolinus bicalcaratus</i>)	Escargot géant (<i>Achatina, spp</i>), des limaces, plusieurs espèces d'insectes, vers de terre et champignons

6.2.4. La forêt sacrée DEGODOU

❖ Paramètres de diversité floristique

La forêt sacrée de Degodou présente une richesse spécifique évaluée à 11 espèces et réparties en 11 familles botaniques (cf.annexe 4). La strate arborée de la végétation de cette forêt est dominée par l'espèce *Cola gigantea*.

Le tableau 8 ci-dessous présente quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 8 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Degodou

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 11 espèces - Strate arborée : 04 - Strate arbustive : 03 - Strate herbacée : 04	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 11 - Strate arborée : 04 - Strate arbustive : 03 - Strate herbacée : 04	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	En danger	<i>Blighia sapida</i> , <i>Elaeis guineensis</i> , <i>Pterocarpus erinaceus</i>

❖ Ressources fauniques

La faune présente dans la forêt sacrée de Degodou est composée des espèces ci-après :

Tableau 9: Faune de la forêt sacrée Degodou

Mammifères	Reptiles	Oiseaux	Autres espèces
Aulacodes (<i>Thryonomys swinderianus</i>), rats de Gambie (<i>Cricetomys gambianus</i>), écureuils (<i>Xerus erythropus</i>), genettes, (<i>Genetta spp</i>), mona (<i>Cercopithecus mona</i>).	Lezards, varans, Naja (<i>Naja nigricaulis</i>), pythons (<i>Python sebae et Python royal</i>), vipère (<i>Bitis arietans</i>), margouillats (<i>Agama spp</i>), salamandres et caméléons (<i>Chamaeleo spp</i>).	Non renseignée	Non renseignée

6.2.5. La forêt sacrée DEKPOZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

La composition floristique de la forêt sacrée de Dekpozoun (Cf. annexe 4) révèle une richesse spécifique de 12 espèces réparties en 10 familles botaniques. Les espèces de la famille des Sterculiaceae dominent la strate arborée.

Le tableau 10 ci-dessous présente quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 10 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Dekpozoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 12 espèces - Strate arborée : 11 - Strate arbustive : 00 - Strate herbacée : 01	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 10 - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 00 - Strate herbacée : 01	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Khaya senegalensis</i>	<i>En danger</i>	<i>Anogeissus leiocarpus, Ceiba pentandra, Elaeis guineensis, Isoberlinia doka, Khaya senegalensis, Milicia excelsa, Prosopis africana, Spondias mombin, Triplochiton scleroxylon.</i>
<i>Milicia excelsa</i>	<i>En danger</i>	
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	<i>En danger</i>	

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.6. La forêt sacrée EDAVE

❖ Paramètres de diversité floristique

Treize (13) espèces végétales réparties en dix (10) familles botaniques (cf.annexe 4) ont été relevées dans la forêt sacrée Edave. Les espèces de la famille des Moraceae et des Rubiaceae dominent respectivement la strate arborée et la strate arbustive. *Milicia excelsa* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 11 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 11 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Edave

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 13 espèces - Strate arborée : 04 - Strate arbustive : 04 - Strate herbacée : 05	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 10 - Strate arborée : 03 - Strate arbustive : 03 - Strate herbacée : 05	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-

		009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Albizia glaberrima, Antiaris toxicaria, Blighia sapida, Milicia excelsa</i>

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.7. La forêt sacrée GUEDEZOUN

❖ **Paramètres de diversité floristique**

La forêt sacrée de Guedezoun présente une richesse spécifique évaluée à 23 espèces et réparties en 18 familles botaniques (cf.annexe 4). Les espèces de la famille des Anacardiaceae, Meliaceae, Mimosaceae, Moraceae et Papilionaceae constituent la strate arborée de cette forêt. Par contre ce sont les espèces de la famille des Annonaceae et des Apocynaceae qui dominent la strate arbustive.

Lonchocarpus cyanescens est l'espèce dominante de la strate arborée

Le tableau 12 ci-dessous présente quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 12 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Guedezoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 23 espèces - Strate arborée : 05 - Strate arbustive : 09 - Strate herbacée : 09	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 18 - Strate arborée : 05 - Strate arbustive : 07 - Strate herbacée : 09	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Rauvolfia vomitoria</i>	Quasi menacé	<i>Elaeis guineensis, Spondias mombin.</i>
<i>Voacanga africana</i>	Vulnérable	

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.8. La forêt sacrée HONHOUEHOUÉ

❖ **Paramètres de diversité floristique**

La forêt sacrée de Honhouehoué présente une richesse spécifique évaluée à 29 espèces et réparties en 23 familles botaniques (cf.annexe 4). Les espèces de la famille des Caesalpinioideae, Celtidaceae, Meliaceae, Mimosoideae, Moraceae et Sterculiaceae constituent la strate arborée de cette forêt. Par

contre ce sont les espèces de la famille des Apocynaceae et des Caesalpinioideae qui dominent la strate arbustive. *Triplochiton scleroxylon* et *Albizia glaberrima* sont les espèces dominantes de la strate arborée.

Le tableau 13 ci-dessous présente quelques indices de diversité de cette forêt sacrée

Tableau 13 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Honhouehoue

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 29 espèces - Strate arborée : 06 - Strate arbustive : 09 - Strate herbacée : 14	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 23 - Strate arborée : 06 - Strate arbustive : 07 - Strate herbacée : 13	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Rauvolfia vomitoria</i>	Quasi menacé	<i>Albizia glaberrima</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Dialium guineense</i> , <i>Triplochiton scleroxylon</i>
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	
<i>Voacanga africana</i>	Vulnérable	

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.9. La forêt sacrée HOUANHOUEZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Au total 22 espèces réparties en 16 familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée de Houanhouezoun (cf.annexe 4). La strate arborée est dominée par des espèces de la famille des Sterculiaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Rubiaceae et des Sapindaceae qui dominent la strate arbustive. *Triplochiton scleroxylon* est l'espèce dominante de la strate arborée.

Le tableau 14 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 14 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Houanhouezoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 22 espèces - Strate arborée : 08 - Strate arbustive : 08 - Strate herbacée : 06	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 16 - Strate arborée : 06 - Strate arbustive : 06 - Strate herbacée : 06	

Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	<i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Blighia sapida</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Triplochiton scleroxylon</i>

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.10. La forêt sacrée HOUINHOUEVEME

❖ **Paramètres de diversité floristique**

Quatorze (14) espèces végétales réparties en dix (10) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée de Houinhoueveme (cf.annexe 4). La strate arborée est dominée par des espèces de la famille des Moraceae et des Papilionoideae. *Ceiba pentandra* et *Antiaris toxicaria* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 15 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 15 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 14 espèces - Strate arborée : 06 - Strate arbustive : 03 - Strate herbacée : 05	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 10 - Strate arborée : 04 - Strate arbustive : 03 - Strate herbacée : 05	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Blighia sapida</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Elaeis guineensis</i> ,
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	En danger	<i>Milicia excelsa</i> , <i>Pterocarpus erinaceus</i>

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.11. La forêt sacrée LIZEME

❖ **Paramètres de diversité floristique**

Vingt-trois (23) espèces végétales réparties en dix-sept (17) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée de Lizeme (cf.annexe 4). Les strates arborée et arbustive sont respectivement dominées par des espèces de la famille des Sapindaceae et des Polygalaceae. *Albizia glaberrima* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 16 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 16 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 23 espèces - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 12 - Strate herbacée : 01	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 17 - Strate arborée : 09 - Strate arbustive : 11 - Strate herbacée : 01	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
Néant	-	<i>Albizia glaberrima, Antiaris toxicaria, Blighia sapida, Dialium guineense</i>

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.12. La forêt sacrée ODIZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Dix-huit (18) espèces végétales réparties en quinze (15) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Odizoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Caesalpiniaceae et des Moraceae. *Antiaris toxicaria* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 17 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 17 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Odizoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 18 espèces - Strate arborée : 11 - Strate arbustive : 04 - Strate herbacée : 03	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 15 - Strate arborée : 09 - Strate arbustive : 04 - Strate herbacée : 03	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-

		009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Albizia spp, Antiaris toxicaria, Ceiba pentandra, Dialium guineense, Elaeis guineensis, Isoberlinia doka, Milicia excelsa.</i>
<i>Voacanga africana</i>	Vulnérable	

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.13. La forêt sacrée VEYOU

❖ **Paramètres de diversité floristique**

Vingt-cinq (25) espèces végétales réparties en vingt (20) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Veyou (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Celtidaceae et des Sterculiaceae. La strate arbustive quant à elle est dominée par la famille des Annonaceae. *Triplochiton scleroxylon* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 18 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 18 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Veyou

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 25 espèces - Strate arborée : 14 - Strate arbustive : 10 - Strate herbacée : 01	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 20 - Strate arborée : 12 - Strate arbustive : 09 - Strate herbacée : 01	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Albizia glaberrima, Ceiba pentandra, Dialium guineense, Milicia excelsa, Spondias mombin, Triplochiton scleroxylon</i>
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.14. La forêt sacrée VIDOHOUN

❖ **Paramètres de diversité floristique**

Vingt (20) espèces végétales réparties en dix-sept (17) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Vidohoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Celtidaceae. *Celtis brownii* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 19 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 19 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Vidohoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 20 espèces - Strate arborée : 07 - Strate arbustive : 11 - Strate herbacée : 02	
Diversité des familles	Nombre total de famille 17 - Strate arborée : 06 - Strate arbustive : 11 - Strate herbacée : 02	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
Néant	-	<i>Albizia glaberrima, Dialium guineense.</i>

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.15. La forêt sacrée VOME

❖ Paramètres de diversité floristique

Vingt (20) espèces végétales réparties en quinze (15) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée de Vome (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Bombacaceae, Mimosaceae et Moraceae. Quant à la strate arbustive elle est dominée par les espèces de la famille des Rubiaceae. *Ceiba pentandra* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 20 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 20 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Vome

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 20 espèces - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 07 - Strate herbacée : 03	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 15 - Strate arborée : 06 - Strate arbustive : 06 - Strate herbacée : 03	

Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Albizia adianthifolia</i> , <i>Albizia spp</i> , <i>Albizia zygia</i> , <i>Anogeissus leiocarpus</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Milicia excelsa</i>

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.16. La forêt sacrée WONLEVOE

❖ **Paramètres de diversité floristique**

Vingt-quatre (24) espèces végétales réparties en dix-neuf (19) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée de Wonlevoe (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Mimosaceae et Moraceae. Quant à la strate arbustive elle est dominée par les espèces de la famille des Sapindaceae. *Albizia lebbeck* et *Albizia spp* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 21 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 21 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Wonlevoe

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 24 espèces - Strate arborée : 12 - Strate arbustive : 10 - Strate herbacée : 02	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 19 - Strate arborée : 08 - Strate arbustive : 09 - Strate herbacée : 02	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
Néant	-	<i>Albizia glaberrima</i> , <i>Albizia lebbeck</i> , <i>Albizia spp</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Berlinia grandiflora</i> , <i>Elaeis guineensis</i>

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.2.17. La forêt sacrée YOHOGBONOU

❖ Paramètres de diversité floristique

Vingt-deux (22) espèces végétales réparties en seize (16) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée de Yohogbonou (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Bombacaceae, Meliaceae et Sapindaceae. *Albizia glaberrima* et *Antiaris toxicaria* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 22 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 22 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Yohogbonou

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 22 espèces - Strate arborée : 11 - Strate arbustive : 08 - Strate herbacée : 03	
Diversité des familles	Nombre total de famille 16 - Strate arborée : 08 - Strate arbustive : 08 - Strate herbacée : 03	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Khaya senegalensis</i>	En danger	<i>Albizia glaberrima</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Blighia sapida</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Khaya senegalensis</i> .

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3. Etude des forêts sacrées visitées dans le site 1018

6.3.1. La forêt sacrée ANAGODOME

❖ Paramètres de diversité floristique

Trente-quatre (34) espèces végétales réparties en vingt-trois (23) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Anagodome (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Meliaceae, Moraceae et Sterculiaceae. Tandis que ce sont des espèces de la famille des Rubiaceae et Sapindaceae qui dominent la strate arbustive. *Triplochiton scleroxylon* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 23 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 23 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Anagodome

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 34 espèces
---------------------	-------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - Strate arborée : 14 - Strate arbustive : 11 - Strate herbacée : 09 	
Diversité des familles	Nombre total de famille 23 <ul style="list-style-type: none"> - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 09 - Strate herbacée : 09 	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Garcinia kola</i>	Eteinte à l'état sauvage	<i>Albizia glaberrima, Antiaris toxicaria,</i>
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Blighia sapida, Milicia excelsa,</i>
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	<i>Triplochiton scleroxylon.</i>

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.2. La forêt sacrée AGONVIZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Trente-quatre (34) espèces végétales réparties en vingt-quatre (24) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Agonvizoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Meliaceae, Mimosaceae, Moraceae et Sterculiaceae. Tandis que ce sont des espèces de la famille des Annonaceae et Euphorbiaceae qui dominent la strate arbustive. *Albizia glaberrima* est l'espèce dominante de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 24 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 24 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Agonvizoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 34 espèces <ul style="list-style-type: none"> - Strate arborée : 16 - Strate arbustive : 12 - Strate herbacée : 09 	
Diversité des familles	Nombre total de famille 24 <ul style="list-style-type: none"> - Strate arborée : 11 - Strate arbustive : 10 - Strate herbacée : 06 	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Terminalia superba</i>	Vulnérable	<i>Albizia glaberrima, Albizia zygia, Antiaris toxicaria, Ceiba pentandra, Terminalia superba</i>

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.3. La forêt sacrée BABA-ALANLAN

❖ Paramètres de diversité floristique

Au total Cinqante-trois (53) espèces végétales réparties en trente-deux (32) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Baba-alanlan (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Moraceae, Caesalpiniaceae, Celtidaceae, Meliaceae et Mimosaceae. Tandis que ce sont des espèces de la famille des Euphorbiaceae qui dominent la strate arbustive. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 25 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 25 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Baba-alanlan

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 53 espèces - Strate arborée : 29 - Strate arbustive : 12 - Strate herbacée : 11	
Diversité des familles	Nombre total de famille 32 - Strate arborée : 17 - Strate arbustive : 11 - Strate herbacée : 11	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Albizia spp, Albizia zygia, Antiaris toxicaria, Bambusa vulgaris, Blighia sapida, Ceiba pentandra, Dialium guineense, Elaeis guineensis, Milicia excelsa, Terminalia superba, Triplochiton scleroxylon</i>
<i>Terminalia superba</i>	Vulnérable	
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.4. La forêt sacrée GBEVOZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Au total Soixante-deux (62) espèces végétales réparties en trente-deux (32) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Gbevozoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Mimosaceae, Caesalpiniaceae, Ebenaceae, Meliaceae, Moraceae et Papilionaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Apocynaceae,

Euphorbiaceae, Rubiaceae et Sapindaceae qui dominent la strate arbustive. Enfin la strate herbacée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Combretaceae, Dioscoreaceae, Connaraceae et Papilionaceae. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 26 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 26 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Gbevozoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 62 espèces - Strate arborée : 21 - Strate arbustive : 19 - Strate herbacée : 21	
Diversité des familles	Nombre total de famille 32 - Strate arborée : 13 - Strate arbustive : 15 - Strate herbacée : 15	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Afzelia africana</i>	En danger	<i>Afzelia africana</i> , <i>Albizia glaberrima</i> , <i>Albizia spp</i> , <i>Albizia zygia</i> , <i>Anogeissus leiocarpus</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Blighia sapida</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Dialium guineense</i> , <i>Elaeis guineensis</i> , <i>Khaya senegalensis</i> , <i>Milicia excelsa</i>
<i>Khaya senegalensis</i>	En danger	
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	
<i>Rauvolfia vomitoria</i>	Quasi menacé	

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.5. La forêt sacrée KLEKOTAN

❖ Paramètres de diversité floristique

Au total Soixante-deux (62) espèces végétales réparties en trente-cinq (35) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Klêkotan (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Caesalpiniaceae, Mimosaceae, Moraceae, Papilionaceae et Sapindaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Apocynaceae, Bignoniaceae, Caesalpiniaceae, Euphorbiaceae et Rubiaceae qui dominent la strate arbustive. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 27 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 27 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Klêkotan

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 62 espèces - Strate arborée : 24 - Strate arbustive : 27 - Strate herbacée : 10	
Diversité des familles	Nombre total de famille 35 - Strate arborée : 16 - Strate arbustive : 21 - Strate herbacée : 10	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées par la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Afzelia africana</i>	En danger	<i>Afzelia africana</i> , <i>Albizia adianthifolia</i> , <i>Albizia glaberrima</i> , <i>Albizia spp</i> , <i>Albizia zygia</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Blighia sapida</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Dialium guineense</i> , <i>Elaeis guineensis</i> , <i>Milicia excelsa</i> , <i>Mitragyna inermis</i> , <i>Spondias mombin</i>
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	
<i>Voacanga africana</i>	Vulnérable	

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.6. La forêt sacrée KOUNKOUNTETE

❖ **Paramètres de diversité floristique**

Trente-un (31) espèces végétales réparties en vingt-trois (23) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Kounkountete (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Moraceae et Sterculiaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Rubiaceae qui dominent la strate arbustive. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 28 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 28 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Kounkountete

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 31 espèces - Strate arborée : 13 - Strate arbustive : 10 - Strate herbacée : 07	
Diversité des familles	Nombre total de famille 23 - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 09	

	- Strate herbacée : 07	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Antiaris toxicaria, Dialium guineense, Elaeis guineensis, Milicia excelsa, Spondias mombin, Triplochiton scleroxylon</i>
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	En danger	

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.7. La forêt sacrée SILIGBOZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Trente-un (31) espèces végétales réparties en vingt-trois (23) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Siligbozoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Anacardiaceae, Caesalpiniaceae, Mimosaceae, Moraceae, Rubiaceae et Sterculiaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Annonaceae, Euphorbiaceae et Rubiaceae qui dominent la strate arbustive. Enfin la strate herbacée est dominée par les espèces de la famille des Papilionaceae. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 29 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée.

Tableau 29 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Siligbozoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 58 espèces - Strate arborée : 19 - Strate arbustive : 23 - Strate herbacée : 16	
Diversité des familles	Nombre total de famille 37 - Strate arborée : 13 - Strate arbustive : 16 - Strate herbacée : 15	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Afzelia africana</i>	En danger	<i>Afzelia africana, Albizia glaberrima, Antiaris toxicaria, Ceiba pentandra,</i>
<i>Kigelia africana</i>	Vulnérable	
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Dialium guineense, Milicia excelsa,</i>
<i>Rauvolfia vomitoria</i>	Quasi menacé	<i>Spondias mombin</i>

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.8. La forêt sacrée SOLIGBOZOUN

Quarante-trois (43) espèces végétales réparties en vingt-neuf (29) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Soligbozoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Bombacaceae, Celtidaceae, Ebenaceae, Mimosaceae et Sterculiaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Dracaenaceae et Sapindaceae qui dominent la strate arbustive. Enfin la strate herbacée est dominée par les espèces de la famille des Euphorbiaceae. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 30 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée

Tableau 30 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Soligbozoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 43 espèces - Strate arborée : 18 - Strate arbustive : 13 - Strate herbacée : 12	
Diversité des familles	Nombre total de famille 29 - Strate arborée : 11 - Strate arbustive : 11 - Strate herbacée : 11	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
Néant	-	<i>Albizia glaberrima</i> , <i>Albizia spp</i> , <i>Albizia zygia</i> , <i>Anogeissus leiocarpus</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Blighia sapida</i> , <i>Ceiba pentandra</i> , <i>Dialium guineense</i> .

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.9. La forêt sacrée WAMON

❖ Paramètres de diversité floristique

Quarante-sept (47) espèces végétales réparties en trente-un (31) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Wamon (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Bombacaceae, Mimosaceae, Moraceae et Sterculiaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Rubiaceae et Sapindaceae qui dominent la strate arbustive. Enfin la strate herbacée est dominée par les espèces de la famille des Apocynaceae et Menispermaceae. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 31 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée

Tableau 31 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Wamon

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 47 espèces - Strate arborée : 16 - Strate arbustive : 15 - Strate herbacée : 16	
Diversité des familles	Nombre total de famille 31 - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 06 - Strate herbacée : 10	
Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Milicia excelsa</i>	En danger	<i>Albizia glaberrima, Albizia lebbeck, Albizia zygia, Antiaris toxicaria, Blighia sapida, Ceiba pentandra, Milicia excelsa, Zanthoxylum zanthoxyloides</i>
<i>Zanthoxylum zanthoxyloides</i>	Vulnérable	

❖ Ressources fauniques

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.3.10. La forêt sacrée ZOUNKIDJAZOUN

❖ Paramètres de diversité floristique

Trente-quatre (34) espèces végétales réparties en vingt-quatre (24) familles botaniques sont dénombrées dans la forêt sacrée Zounkidjazoun (cf.annexe 4). La strate arborée de cette forêt est dominée par des espèces de la famille des Bombacaceae, Caesalpiniaceae, Ebenaceae, Mimosaceae, Moraceae et Papilionaceae. Par contre ce sont des espèces de la famille des Sapindaceae qui dominant la strate arbustive. *Albizia glaberrima* et *Triplochiton scleroxylon* sont les espèces dominantes de la strate arborée de cette forêt.

Le tableau 32 ci-dessous donne quelques indices de diversité de cette forêt sacrée

Tableau 32 : Paramètres écologiques caractéristiques de la flore de la forêt sacrée Zounkidjazoun

Richesse spécifique	Nombre total d'espèces : 34 espèces - Strate arborée : 17 - Strate arbustive : 07 - Strate herbacée : 10	
Diversité des familles	Nombre total de famille : 24 - Strate arborée : 10 - Strate arbustive : 06 - Strate herbacée : 10	

Espèces à statut particulier	Statut liste rouge Bénin	Espèces protégées selon la loi 93-009 du 02 juillet 1993
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	En danger	<i>Albizia glaberrima, Albizia lebbeck, Albizia zygia, Antiaris toxicaria, Ceiba pentandra, Dialium guineense, Elaeis guineensis, Isoberlinia doka, Pterocarpus erinaceus, Spondias mombin.</i>

❖ **Ressources fauniques**

La faune est composée des oiseaux, des insectes et des rats couramment rencontrés dans la zone.

6.4. Synthèse des informations sur l'inventaire de faune dans les sites RAMSAR 1017 et 1018

Tableau 33 : Synthèse des informations sur l'inventaire de faune dans les sites RAMSAR

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Sources
Herpestidae	<i>Atilax paludinosus</i>	Mangoustes des marais	enquêtes de terrain
Cercopithecidae	<i>Cercopithecus mona</i>	Singe à ventre blanc	enquêtes de terrain
Sciuridae	<i>Xerus erythropus</i>	Ecureuil Fouisseur	enquêtes de terrain
	<i>Sciurius sp.</i>	Ecureuil	enquêtes de terrain
Thryonomyidae	<i>Tryonomys swinderianus</i>	Aulacode	enquêtes de terrain
Megadermatidae	<i>Lavia frons</i>	Chauve-souris jaune	enquêtes de terrain
Varanidae	<i>Varanus niloticus</i>	Varan du nil	Sinsin et <i>al.</i> , 2008 et enquêtes de terrain
Agamidae	<i>Agama planiceps.</i>	Margouillat	enquêtes de terrain
Bufo	<i>Amietophrynus regularis</i>	Crapaud commun d'Afrique anciennement <i>Bufo regularis</i>	enquêtes de terrain
Dicroglossidae	<i>Hoplobatrachus occipitalis</i>	Grenouille noire anciennement <i>Dicroglossus occipitalis</i>	enquêtes de terrain
Accipitridae	<i>Accipiter sp.</i>	Epervier	enquêtes de terrain
Psittacidae	<i>Ploceus cucullatus.</i>	Tisserins gendarmes	enquêtes de terrain
Cuculidae	<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	enquêtes de terrain
Columbidae	<i>Streptopelia senegalensis.</i>	Tourterelle maillée	enquêtes de terrain
Caprimulgidae	<i>Macrodipteryx longipennis</i>	Engoulevent à balancier	enquêtes de terrain
Rallidae	<i>Amaurornis flavirostra</i>	Rale à bec jaune	enquêtes de terrain
Accipitridae	<i>Milvus aegyptius parasitus.</i>	Milan d'Afrique	enquêtes de terrain
Sturnidae	<i>Lamprotornis caudatus</i>	Choucador à longue queue	enquêtes de terrain
Alcedinidae	<i>Ceryle rudis</i>	Martin pêcheur pie	enquêtes de terrain
Ardeidae	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde boeuf	enquêtes de terrain
Nectariniidae	<i>Cinnyris cupreus</i>	Souimanga cuivré	enquêtes de terrain
	<i>Cinnyris venustus</i>	Souimanga à ventre jaune	enquêtes de terrain
Chamaeleonides	<i>Chamaeleo gracilis, Chamaeleo necasi et Chamaeleo senegalensis</i>	Caméléon	Sinsin et <i>al.</i> , 2008 et enquêtes de terrain
Scorpionidae	<i>Pandinus imperator</i>	Scorpion	Sinsin et <i>al.</i> , 2008
Varanidae	<i>Varanus niloticus et Varanus exanthematicus</i>	Varan	Sinsin et <i>al.</i> , 2008
Testudinidae	<i>Geochelone sulcata, Kinixys bellinea et Kinixys homeana</i>	Tortues	Sinsin et <i>al.</i> , 2008

Tableau 34 : Liste des principales espèces de faune reléevées et leur statut légal au niveau national et international (IUCN, CITES).

Mon Commun	Nom scientifique	Statut légal		
		Au Bénin	IUCN	CITES
Mammifères				
Cercopithèque Singe à ventre blanc	<i>Cercopithecus mona</i>	A	LC	II
Cercopithèque	<i>Cercopithecus erythrogaster</i>	-	-	-
Galago du Sénégal	<i>Galago senegalensis</i>	A	LC	II
Genette tigrines	<i>Genetta tigrina</i>	A	LC	I
Porc-épie	<i>Hystrix cristata</i>	A	LC	III
Sitatunga	<i>Tragelaphus speokei</i>	A	-	I
Rate	<i>Mollivora capensis</i>	A	LC	I
Oryctérope	<i>Orycteropus afer</i>	A	-	I
Pangolins	<i>Manis gigantea</i>	A	NT	I
Roussottes	<i>Eidolon helvum</i>	A	NT	
	<i>Epomophorus gambianus</i>	A	LC	
	<i>Hypsignathus monstrosus</i>	A	LC	
	<i>Lyssemictoris angolensis</i>	A	-	
	<i>Micropterus pusillus</i>	A	-	
	<i>Myonycteris torquata</i>	A	LC	
	<i>Nanomycteris veldkampii</i>	A	-	
	<i>Rousettus aegyptiacus</i>	A	LC	

NB : A =catégorie A selon la loi sur la faune au Bénin ; LC = Préoccupation mineure ; NT = ;

I =Annexe 1 de la CITES ; II = Annexe 1 de la CITES ; III = .Annexe 1 de la CITES

6.4. Pressions et menaces sur les forêts sacrées

6.4.1. Pressions et menaces sur l'écosystème des forêts sacrées

Les activités et pratiques anthropiques telles que l'agriculture, l'urbanisation, l'exploitation abusive et frauduleuse des ressources forestières, les feux de végétation, et des faits tels que la faiblesse des pouvoirs traditionnels, la désacralisation amorcée depuis le temps de la révolution par «la lutte contre la sorcellerie », l'influence de nouvelles religions, la paupérisation chronique des populations locales etc. sont à la base de la destruction des forêts sacrées et leur ampleur varie d'une forêt à l'autre.

La pression foncière est une menace pour l'occupation des sols au niveau des FS. Les photos 1, 2, 3, 4 en annexe montre la pression foncière agricole. Au cours des visites de terrains, plusieurs sites de forêts sacrées inventoriées par Sokpon *et al.*, en 2001 ont disparu. C'est-à-dire que des forêts sacrées ont été rasées au profit des champs, des infrastructures (habitations, écoles, centre de santé etc.). Une mise à jour de l'inventaire des forêts sacrées s'avère indispensable.

Certaines plantes envahissantes comme le nime et la jacinthe d'eau, et d'autres plantes exotiques comme le teck, eucalyptus, *Acacia auriculiformis* constituent une véritable menace d'une part pour

l'écosystème des FS et d'autre part pour la biodiversité autochtone avec laquelle elles sont en compétition trophique.

6.4.2. Pressions et menaces sur les ressources animales des FS

La chasse traditionnelle est une activité très développée dans les villages riverains des forêts en général au Bénin. Si la coupe de bois (vert) fait partie des interdits communs dans la plupart des forêts sacrées, la chasse par contre de façon générale est autorisée sauf pour les espèces animales vénérées ou totems ou sacrées.

Certaines espèces animales comme le singe, le Lamentin, le crocodile, le python etc. qui étaient autrefois considérées comme sacrées dans certaines localités du Bénin et par conséquent bien protégées ne le sont plus et ne bénéficient donc plus de la protection culturelle que leur confère le statut sacré. Ces espèces font actuellement l'objet de toute forme d'exploitation abusive (braconnage, commerce extérieur de spécimens vivants ou trophées etc.). C'est ainsi que certaines espèces jadis bien protégées dans les FS se trouvent actuellement en danger ou menacées d'extinction.

6.4.2.1. Pressions et menaces sur la faune mammalienne

Outre la destruction de l'habitat, le prélèvement illicite et abusif (braconnage) opéré sur la faune est la principale menace qui pèse directement sur elle. Ceci a été confirmé par le rapport de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale (ProCGRN, 2009) et qui a révélé que la filière viande de brousse est entièrement clandestine et occupe une place dominante dans les filières des produits forestiers non ligneux fauniques.

La faune sauvage n'est pas braconnée seulement pour sa viande, mais aussi pour les sous-produits d'animaux (peaux, cornes, os, crottes, phanères, queue etc.) utilisés à des fins thérapeutiques et socio-culturelles. Certaines espèces mammaliennes ont disparu au Sud et ne se retrouvent que dans les parcs au nord.

6.4.2.2. Pressions et menaces sur la faune aviaire

Les mauvaises pratiques agricoles et l'urbanisation constituent les principales menaces à la survie de la faune aviaire. Les conséquences de ces pratiques sont diverses: perturbations des écosystèmes, obstacles à l'inter connectivité, bruits effrayants. En outre il faut remarquer que l'avifaune est souvent en proie aux menaces que sont la régularité des feux de végétation et le fauchage qui constituent les moyens de défrichage utilisés par les agriculteurs à l'approche des pluies pour préparer les champs. Cette pratique perturbe sérieusement la nidification chez certaines espèces. En outre, il existe une autre forme de menace particulière qui pèse sur certaines espèces oiseaux dits nuisibles à l'agriculture qui est souvent pratiquée à la lisière des forêts sacrées. Ces espèces sont chassées en raison des dégâts qu'elles occasionnent dans les champs. Ce sont les tisserins, les tourterelles, le perroquet youyou, la perruche à collier, les Ploceidae.

La chasse illicite et abusive constitue aussi une grave menace à la survie de la faune aviaire au niveau des forêts du Bénin. Selon les travaux de Sinsin *et al*, 2004, 63 espèces d'oiseaux parmi les 122 recensées dans les zones d'intervention du PGFTR font objet de consommation (oiseaux gibiers) par les communautés riveraines. La pression de consommation pèse beaucoup plus sur certaines espèces comme la pintade commune, le francolin commun, le dendrocygne veuf et la poule de rocher. Il existe des filières de capture et de commercialisation des perroquets youyou (Psittacidae), des Tytonidae, des Strigidae et surtout du pernoptère brun (Accipitridae) vers l'extérieur.

Enfin, l'utilisation des oiseaux dans la pharmacopée, les pratiques magiques et exorcistes constituent aussi une menace non moins importante à la faune aviaire.

6.4.2. 3. Pressions et menaces sur les reptiles, amphibiens et arthropodes.

Actuellement les reptiles font l'objet d'un commerce international intense au Bénin. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la dynamique de population et la diversité biologique. Selon les rapports de la DGFRN, des centaines de milliers de spécimens toutes catégories confondues (élevés ou prélevés directement de la nature) sont exportés chaque année (DGFRN, 2009, 2010). En 2004, 2005 et 2006, le Bénin a exporté respectivement 120.741, 63.624 et 97.717 de spécimens CITES. La capacité de production de telles quantités de reptiles dans les élevages est peu probable. La plupart des exportateurs engagent des collecteurs qui ramassent systématiquement œufs et individus dans la nature. La richesse de certaines forêts sacrées des zones humides fait penser qu'elles font l'objet de ces prélèvements. Les usagers de certaines FS dans l'Atlantique et l'ouémé ont avoué une augmentation de chasse faite au varan et à certaines espèces de serpent. La principale menace qui pèse sur les reptiles a pour cause la forte pression de ramassage des individus et de leurs œufs dans la nature pour des fins commerciales. Cette menace a de fortes conséquences écologiques notamment au niveau de la chaîne trophique en général et dans les agroécosystèmes où l'on note une intensification de l'activité déprédatrice des rongeurs de cultures.

6.4.3. Menaces et pressions sur la ressource floristique

Les ressources végétales sont exploitées sous plusieurs formes : bois d'œuvre, bois de service, bois énergie (bois de feu et charbon de bois) en pharmacopée et comme ressources alimentaires. Actuellement, la demande en PFNL est accrue sur le plan international et la pression sur ces ressources augmente en fonction de la croissance démographique et de la paupérisation des populations locales. Plusieurs menaces pèsent également sur la flore.

6.4.3.1. Exploitation abusive et illicite du bois

Le bois est exploité pour satisfaire deux types de besoin : autoconsommation et commerce. L'exploitation commerciale semble être la plus intense et la plus menaçante (la photo 2 en annexe montre une exploitation frauduleuse de bois d'œuvre dans une FS).

Selon la forme d'exploitation de la ressource, les principales espèces menacées se présentent comme suit :

- Pour le bois d'œuvre : *Khaya senegalensis*, *Khaya grandifoliola*, *Milicia excelsa*, *Pterocarpus erinaceus*, *Azelia africana*, *Diospyros mespiliformis*, *Isobertinia doka*, *Isobertinia tomentosa*, *Anogeissus leiocarpus*, *Terminalia superba*, *Holarrhena floribunda* et *Ceiba pentandra*. La raréfaction de ces espèces fait qu'on n'arrive plus à débiter les madriers de forme régulière. Les arbres immatures sont pris d'assaut. Il nous a été confié qu'il arrive que certains gestionnaires des FS vendent les arbres des forêts sacrées pour trouver les financements nécessaires aux cérémonies.

- Pour le bois de service : les jeunes pieds de la plupart des essences de bois d'œuvre auxquels s'ajoutent des essences offrant un minimum de résistance mécanique et chimique sans être trop bas-branchées comme *Prosopis africana*, *Lophira lanceolata*, *Stereospermum kunthianum*, *Detarium microcarpum*, etc.

- le bois énergie : presque toutes les espèces ligneuses sont utilisées à l'exception de celles ayant un moindre pouvoir calorifique ou de celles brûlant mal (comme *Cussonia barteri* selon certaines personnes). L'autorisation de ne prélever que le bois mort au niveau de certaines forêts sacrées est une pratique à promouvoir. La carbonisation représente une menace particulièrement inquiétante pour les forêts au Bénin à cause des pratiques de carbonisation et de la forte demande des grands centres urbains.

6.4.3.2. Collecte des fruits et légumes

Plusieurs espèces spontanées fournissent des fruits consommés par les populations. Certains de ces fruits sont de consommation locale et aussi au niveau des pays voisins. Quelques-unes parmi les principales essences de cette catégorie sont : *Blighia sapida*, *Adansonia digitata*, *Vitex doniana*, *Ziziphus mauritiana*, *Ximenia americana*. La collecte des fruits et légumes ne représente pas de menace si elle est pratiquée dans les mesures acceptables.

6.4.3.3. Pharmacopée

Au Bénin, on dénombre environ 814 espèces appartenant à 130 familles qui présentent des vertus médicinales. Les espèces ligneuses sont abondamment utilisées par les populations en pharmacopée (Tableau 16). A cet effet, toutes les parties des plantes sont concernées en diverses circonstances : feuilles, tige et racines. Dans ce contexte, la nature de l'organe prélevé et la manière de le prélever constituent une menace réelle pour certaines espèces. Par exemple, la racine de *Cesalpinia bonduc* est de plus en plus commercialisée à cause de ses vertus contre le cancer de la prostate. Celle de *Nauclea latifolia* combattrait différentes infections alors qu'en gynécologie traditionnelle, la racine de *Pseudocedrela kotschy* serait recherchée.

Concernant le mode de prélèvement des organes, c'est souvent le prélèvement de l'écorce qui est préjudiciable à la vie des arbres. Un cas courant est celui de *Khaya senegalensis*. Son écorce est utilisée de façon populaire pour combattre plusieurs affections. Le prélèvement des plantes ou parties

de plantes pour les fins de la médecine traditionnelles telle que pratiquée par les populations locales ne représente pas de graves menaces pour la diversité biologique. Mais actuellement la demande des firmes pharmaceutiques en plantes médicinales dans les pays africains en général et au Bénin en particulier représente un véritable danger pour la diversité biologique et la survie de ces plantes au regard des modes de prélèvement et des potentialités de production des espèces.

Tableau 16 : Quelques espèces végétales médicinales

Espèces	Parties utilisées	Maux combattus
<i>Anogeissus leiocarpa</i>	Ecorce	Fièvre
<i>Annona senegalensis</i>	Jeunes feuilles	Grandes plaies
<i>Combretum glutinosum</i>	Feuilles	Toux, plaies
<i>Combretum micranthum</i>	Feuilles	Paludisme
<i>Ficus umbellata</i>	Feuilles	Hémorroïde
<i>Guiera senegalensis</i>	Feuilles	Rhumatisme
<i>Moringa oleifera</i>	Racines	Maux de reins
<i>Pavetta crassipes</i>	Feuilles	Paludisme
<i>Khaya senegalensis</i>	écorces	Paludisme
<i>Pterocarpus santalinoides</i>	Feuilles et écorce	Diarrhée
<i>Securinega virosa</i>	Feuilles	Défaillances du foie

6.4.4. Récapitulatif des principales pressions et menaces sur la biodiversité des forêts sacrées.

Les principales causes de dégradation de la diversité biologique sont essentiellement dues à la destruction des habitats et à la surexploitation de la flore et de la faune terrestres et aquatiques liées aux activités de développement etc. Ces activités anthropiques menaçant la biodiversité du Bénin sont résumées dans le tableau suivant avec quelques indices de menaces dans chaque secteur identifié ainsi que le degré de menace.

Tableau 17. Récapitulatif des principales menaces sur la biodiversité des forêts sacrées du Bénin

Causes de la dégradation des FS	Quelques indices de menaces	Degré
Affaiblissement du pouvoir traditionnel, des croyances et désacralisations, influence des religions nouvelles	Profanation des sites sacrés pendant la «lutte contre la socellerie », non respect des lois, totems, rites et interdits. Destruction des sites de forêts sacrées au profit des champs, infrastructure communautaires. Désintéressement des croyances traditionnelles de la génération montante au profit des nouvelles religions. Désacralisation, perte des valeurs.	++

Causes de la dégradation des FS	Quelques indices de menaces	Degré
Paupérisation des populations riveraines	Manque de moyens de subsistance oblige les populations riveraines à passer outre les interdits. Certains propriétaires des FS ont dû vendre des arbres des FS pour trouver les moyens financiers nécessaires pour l'organisation des cérémonies rituelles.	+++
Urbanisation	Implantations des bornes et des habitations sur le site même des FS.	++
Pratiques agricoles et pressions foncières	L'agriculture extensive sur brûlis qui se pratique aux abords immédiats des FS dont la végétation est en proie aux feux de brousse. La recherche d'espace vital affecte l'intégrité des sites des FS. Certaines FS sont progressivement réduites ou morcelées et vendues.	+++
Surexploitation des ressources forestières	Au total, plus de 85% des consommations annuelles d'énergies domestiques sont fournies par le bois énergie.	+++
Pâturage et transhumance dans la FS	Les FS du Nord font l'objet d'un pâturage intense qui détruit certaines espèces végétales et l'habitat de la faune sauvage.	++
Surexploitation des ressources halieutiques	La diminution de la taille des prises et la raréfaction accélérée des populations observées dans toutes les pêcheries indiquent que les exploitants sont allés au-delà du rendement maximum supportable.	+++
Braconnage et chasse abusive	La chasse sous ces différentes formes est pratiquée dans la quasi totalité des FS. Elle ne fait pas partie des interdits courants au niveau des FS.	+++
Pollutions et les nuisances	Certains milieux aquatiques des FS sont envahis par plusieurs espèces envahissantes de végétaux aquatiques, principalement <i>Pistia stratiotes</i> (laitue d'eau), <i>Eichhornia crassipes</i> (jacinthe d'eau) et <i>Salvinia nymphellula</i> (fougère d'eau). C'est le cas notamment des lacs Nokoué et Ahémé, du fleuve ouémé, de la rivière Hinvi, de la FS de Hinvizoun etc. qui sont envahis par ces végétaux. Certaines FS font l'objet de dépotoir ou de décharges publiques.	++
Perturbations climatiques	Les changements climatiques qui se caractérisent par l'irrégularité, l'arrivée tardive, la fin précoce ou tardive des pluies avec un dessèchement des cours d'eau et plan d'eau affectent l'écosystème et la biodiversité des FS.	+
Faiblesse du cadre juridique et institutionnel de gestion des FS	Sur le plan juridique, il se pose un problème de prise en compte des FS dans le système des aires protégées du Bénin. La faible implication de l'Administration forestière dans la gestion et l'aménagement des forêts sacrées	+

NB : + : moyen ; ++ : élevé ; +++ : très élevé

6.5. Proposition de modèle pour une gestion durable des forêts sacrées

6.5.1. Enjeu et défi majeurs

L'enjeu consiste à amener les décideurs et toutes les parties prenantes à:

- saisir l'importance et la vulnérabilité de la biodiversité des forêts sacrées;
- élaborer, adopter et mettre en œuvre de manière participative et consensuelle des mécanismes appropriés de gestion durable des forêts sacrées.

Le défi majeur est d'arriver à une protection effective des forêts sacrées sur le plan forestier et foncier et à un partage des droits et des responsabilités de gestion entre les communautés traditionnelles, la Société Civile et l'administration forestière.

6.5.2. Socle légal et politique

La conservation des FS trouve sa pertinence dans les conventions, textes et documents ci après :

- Convention sur la diversité biologique
- Convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel et naturel
- Agenda 21
- AIBT
- Convention RAMSAR
- Convention sur les Espèces Migratrices
- Loi forestière
- Loi-cadre sur l'environnement
- Plan d'Action Environnemental (PAE)
- Loi sur la faune
- Divers plans d'action et cadres stratégiques de référence (SPANB, SNDD, SNGCC, etc.)

6.5.3. Approche d'intervention

Les réalités de terrain varient d'une FS à une autre. La restauration et la gestion durable des FS dans le contexte actuel nécessite l'utilisation de plusieurs approches.

- Approche intégrée multisectorielle: nécessité d'une harmonisation et d'une coordination entre les parties prenantes.
- Approche éco systémique : considérer les forêts sacrées au sens large de l'écosystème et ajouter à leur rôle traditionnel d'autres raisons/motivations de conservation.

6.5.3.1. Volet stratégique 1 : protection juridique des forêts sacrées sur le double plan forestier et foncier

Sur le plan institutionnel : La gestion forestière et le régime foncier étant intimement liés, il importe de mettre en place un cadre de concertation regroupant les principaux acteurs concernés (Ministère en charge des forêts, Ministère en charge des cultes, Ministère en charge du tourisme, Collectivités locales, Communautés locales, société civile) en vue de mettre en cohérence les politiques.

Sur le plan foncier :

- ✓ Doter de titre de propriété les FS conformément aux textes en vigueur (Article 7 de la loi 93-009),
- ✓ Classer les forêts sacrées dans les terres du domaine classé des communautés locales pouvant donner lieu à une immatriculation directe au profit des chefferies traditionnelles.

Sur le plan forestier :

- ✓ Enrichir les forêts sacrées avec des espèces endogènes menacées, rares adaptées,
- ✓ Favoriser l'intégration des forêts sacrées dans les listes indicatives du patrimoine national, voire du patrimoine mondial de l'UNESCO.

6.5.3.2. Volet stratégique 2 : Renforcement de la gouvernance locale et amélioration de la participation des populations locales à la conservation

L'identité culturelle des populations autochtones peut être intégrée dans les programmes de gestion durable des forêts sacrées à travers :

- une étroite collaboration avec les autorités traditionnelles, garantes de la valorisation de l'identité culturelle au niveau local ;
- le développement d'une conscience écologique et sociale à l'échelle locale et nationale à travers l'information et la sensibilisation sur l'importance des forêts sacrées ;

- l'institution d'un schéma simplifié de gestion des forêts sacrées semblable à celui des forêts communautaires comprenant notamment :
 - l'organisation des séances d'animation dans les villages sur les possibilités d'aménagement des FS
 - les manifestations d'intérêt des communautés
 - la clarification de la situation foncière des FS à aménager
 - le recensement, la cartographie et l'étude des potentialités des FS à aménager
 - la signature de la convention de gestion
 - la mise en œuvre du plan de gestion et le suivi-évaluation
 - renforcement des capacités techniques et organisationnelles des gestionnaires.

6.5.3.3. Volet stratégique 3 : Financement de la gestion durable des forêts sacrées

Etudier les voies potentielles de financement durable pour les FS à travers :

- l'implication des FS dans les thématiques émergentes (MDP, Changements climatiques, REDD, APA, Protocole Bioculturel, carbone vert),
- la mobilisation d'autres types de financement pour la gestion durable des forêts sacrées : Crédits vert ; les fonds relatifs aux Accords et Convention sur la gestion des ressources naturelles signées et ratifiées par le Bénin,
- Financement national, Fonds National pour l'Environnement, etc.

6.6. Eléments de stratégies d'aménagement, de conservation et de valorisation de la diversité biologique des forêts sacrées.

Pour inverser le processus de dégradation que connaissent actuellement les ressources biologiques des Forêts sacrées, afin d'assurer la pérennité de ces ressources, il est nécessaire de développer des stratégies de d'aménagement, de conservation et de valorisation des ressources de ces forêts. Les recommandations se résument aux points suivants :

- Sécurisation foncière des forêts sacrées à travers la reconnaissance des titres de propriété ou de jouissance par les autorités communales ;
- la conservation de la diversité biologique des FS ;
- Renforcement des capacités et sensibilisation des acteurs concernés,
- Mise en place du cadre législatif et réglementaire
- Développement des actions (AaGR, promotion du reboisement privé et communautaire, écotourisme).

6.6.1. Conservation de la diversité biologique des FS

6.6.1.1. Conservation des écosystèmes

Cette stratégie consiste à freiner les occupations et les pressions sur ces forêts. A ce sujet, les actions à mener sont :

- Délimiter les FS avec les espèces sacrées ou essences de valeur et des bornes,
- Cartographier les FS,
- Créer des zones tampon,
- Réduire les pressions foncières agricoles par la promotion des Systèmes Améliorées de Production (SAP) et de l'agroforesterie dans les terroirs riverains,
- Promouvoir le reboisement des domaines publics, communaux et privés,
- Enrichir les FS par la flore adaptée et la faune.

6.6.1.2. Conservation des espèces

La stratégie ici consistera à aider les populations à produire les ressources ou produits forestiers dont elles ont besoin afin de les détourner du stock naturel existant. Dans ce cadre, les actions suivantes peuvent être menées :

- Réaliser un inventaire exhaustif des FS,
- promouvoir la production des espèces recherchées par les populations pour différents usages (mise en place de jardin de plantes médicinales, élevage des espèces recherchées),
- Développer les activités alternatives génératrices de revenus pour réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations locales,
- Assurer la régénération des espèces rares ou menacées,
- Réaliser des suivis écologiques réguliers,
- Enrichissement des FS en biodiversité faunique et floristique

En ce qui concerne la faune, des actions de partenariat avec les éleveurs des spécimens CITES et l'Administration Forestière pourront permettre des lâchés de spécimens dans les FS ayant un écosystème approprié. L'exploitation rationnelle de ces spécimens constituera une source de revenus pour la population locale.

6.6.2. Identification et l'évaluation des essais de reboisement

Le bois énergie constitue la principale source d'énergie domestique utilisée par des ménages ruraux au Bénin. Le reboisement devrait être promu pour réduire la pression de la collecte de bois énergie dans les FS. Dans le cadre de ce projet les sites communautaires, municipaux, les domaines «non exploités» des privés pourront être ciblés pour promouvoir des actions de reboisement communautaire.

6.6.3 Rôles et responsabilités des acteurs concernés

Les acteurs de la gestion de ces ressources biologiques sont : l'Administration forestière, l'Administration communale, les populations riveraines, les ONG et autres institutions d'encadrement technique. Il s'agit de mettre en œuvre un cadre de concertation qui réunit tous ces acteurs.

- L'Administration forestière aura la tâche essentielle de maîtriser les actions de tous les autres intervenants et d'assurer la coordination des activités.
- L'Administration communale s'emploiera à assurer la mobilisation permanente des populations. Elle contribuera dans la mesure du possible à la mise en place des moyens de gestion.
- Les populations riveraines doivent être sensibilisées sur l'importance des FS dans la conservation de la diversité biologique et formées sur la gestion durable des forêts dans le contexte actuel,
- Les ONG contribueront à la mobilisation et à l'encadrement des populations locales.

6.6.4. Cadre législatif et réglementaire

Actuellement au Bénin, la gestion des FS est réglementée par l'arrêté interministériel 0121 / MEHU / MDGLAAT /DC /SGM /DGFRN/SA du 11/16/12 fixant les conditions de gestion durable de la forêt sacrée en République du Bénin.

Cet arrêté définit entre autres :

Les principes de gestion des forêts sacrées

Les procédures de reconnaissance légale, d'intégration et du retrait des forêts sacrées du domaine forestier de la commune

La protection des forêts sacrées

L'aménagement des forêts sacrées

Les organes de gestion des forêts sacrées

Mais la plupart des FS ne remplissent pas encore les conditions définies par cet arrêté en vue d'assurer leur gestion durable. Il serait souhaitable d'appuyer les FS sélectionnées pour satisfaire aux conditions de l'arrêté.

7. Conclusion

(Respecter les principes de la conclusion : étoffer, intégrer les difficultés par rapport aux aspects non remplis du mandat)

Cette étude a permis d'inventorier les ressources biologiques de 27 forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018. Les résultats obtenus donnent un aperçu sur le potentiel de ces forêts sacrées ainsi que l'état actuel de conservation. La quasi-totalité de ces forêts contiennent des espèces figurant sur la liste rouge du Bénin et des espèces protégées par les lois forestières du Bénin. Cette étude a permis aussi de comprendre la logique et les perceptions des communautés locales. Cette étude a montré la nécessité de prendre en compte ces îlots forestiers négligés dans les politiques et programmes de conservation de la biodiversité. Les faiblesses des systèmes traditionnels de conservation ont été dégagées et une stratégie intégrée de conservation prenant en compte les spécificités locales a été proposée.

8. Références bibliographiques

(Mettre **al** en italique ; ne pas mettre **al** dans la référence : citer tous les auteurs)

Adjakpa J. B. et A.Tchabi., 2002. Contribution à l'inventaire des oiseaux sauvages utilisés comme matières premières en pharmacopée traditionnelle au Bénin. *Nature et Faune*. 18 (1) : 14-22.

Adjakpa J., Coubeou P., et M. Hagemeyer., 1996. Programme d'Aménagement des Zones Humides du sud-Bénin (Ambassade Royale des Pays-Bas à Cotonou) : Inventaire de la faune aviaire des zones humides du sud-Bénin, 70 pp.

Ametépé A., 1997. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité au Bénin : cas du département du Mono. Thèse d'ingénieur agronome. FSA/UNB, 172 p.

Djossa B. A., 2007. Gestion des essences agro-forestières spontanées et le rôle des roussettes dans la dispersion de leurs semences dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari (Bénin). Thèse de Doctorat, Université d'Abomey Calavi, 177 pp.

Gbaguidi F., 1998. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité dans le département de l'Ouémé au sud-est Bénin, thèse d'ingénieur agronome. FSA/UNB, 164 p.

Kokou K. et Sokpon N., 2006. Les forêts sacrées du couloir du Dahomey. In *Bois et forêts des tropiques*. 2006. N°288 (2), 15-23 pp.

Lougbégnon O. T., 2009. Biodiversité, Ecologie, et conformation morphologique des oiseaux forestiers du sud du Benin. Thèse de Doctorat, Université d'Abomey Calavi, 201 pp.

Lougbégnon O. T., Codjia J. T. C. et M. R. Libois., 2008. Relation entre végétation et composition des communautés d'oiseaux des jachères du sud du Bénin Bengéo n°2 : Accepté (sous presse).

Lougbégnon O. T., Libois M. R. et F. Dowsett-lemaire., 2009. Oiseaux, birds. Contribution à la liste rouge des espèces menacées du Bénin.

Sinadouwirou T., 1997. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité dans le département de l'Atlantique. Thèse d'ingénieur agronome, FSA, Université nationale du Bénin, 160 p.

Sinsin B. Hessou C. Houessou L. Niyonkuru C. Lougbégnon T. Mama A., 2004a. Evaluation de la Diversité Biologique des zones d'intervention du Programme de gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Fiche techniques des Forêts. 122 pp

Sinsin B. Hessou C. Houessou L. Niyonkuru C. Lougbégnon T. Mama A., 2004b. Evaluation de la Diversité Biologique des zones d'intervention du Programme de gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Rapport synthèse. 77 pp

Sinsin B. Hessou C., 2004c. Evaluation de la Diversité Biologique des zones d'intervention du Programme de gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Volet Ressources Forestières et disposition juridiques. 75pp.

Sinsin B., Daouda I., Ahokpè E., Tehou A., Coubeou P., Toko I. et S. Fandohan., 1997. Faune sauvage des forêts classée de Goungoun Sota et des environs. MDR/DFRN/ Projet UNSO/BEN/93/G 31, Cotonou, Bénin, 158 pp.

Sinsin B., Houessou L., 2004d. Evaluation de la Diversité Biologique des zones d'intervention du Programme de gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Volet faune mammalienne .76 pp.

Sinsin B., Niyonkuru C., 2004. Evaluation de la Diversité Biologique des zones d'intervention du Programme de gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Volet faune aquatique et reptile. 66 pp.

Sinsin et al., 2008. Biologie des principaux spécimens de la Convention Internationale sur le Commerce des Espèces en Danger (CITES) au Bénin cas des varans, tortues, caméléons et scorpions

Sinsin et Lougbegnon, 2004. Evaluation de la Diversité Biologique des zones d'intervention du Programme de gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Volet faune aviaire. 94 pp.

Sodéglà H., 1993. Les forêts sacrées : approches paysannes de la conservation et de la gestion des ressources naturelles. Etudes de cas de quelques villages dans le département du Mono (rép du Bénin), Thèse d'ingénieur agronome, FSA, Université national du Bénin, 180 p.

Sokpon N et Agbo V., 1999. Sacred groves as tools for indigenous forest management in Benin ».*Annales des Sciences Agronomiques Univ. Nat du Bénin* (1) : 162 -175.

Sokpon N., 1995. Recherche écologique sur la forêt dense semi-décidue de Pobé au sud-est du Bénin: groupement végétaux, structure, régénération naturelle et chute de la litière. Thèse de Doctorat. Univ. Libre de Bruxelles.350 p.

Sokpon N., AGO E.E., 2001. Sacralisation et niveau de maturation des forêts denses semi-décidues du Plateau Adja au Sud-Ouest du Bénin », *J. Rech. Sci. Univ. Lomé* (Togo), 5(2) :319-331.

Sokpon N., Ametépé A. et Agbo V., 1998. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité au Bénin: cas du pays Adja au Sud-Ouest du Bénin. *Annales des Sciences Agronomiques du Bénin* Cotonou, Université Nationale du Bénin, FSA.

Tchoukpeni H., 1995. Les forêts sacrées au Bénin: approches traditionnelles de la gestion des ressources forestières. Etude de cas de quelques forêts naturelles du département de l'Atlantique. Thèse d'ingénieur agronome, 116 p.

Annexes :

Annexe 1: TDR pour le recrutement du Consultant

1. Contexte et justification

Depuis la table ronde sur le « Sacré et l'Environnement » organisée par la Division des Sciences Sociales de l'UNESCO à Paris lors de Xème Congrès Forestier Mondial en 1991 (UNESCO 2003), une attention de plus en plus grande est accordée à l'étude des forêts sacrées (FS) dans le monde entier. Les FS constituent une forme endogène de conservation de la diversité biologique en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les forêts sacrées sont le reflet d'un modèle traditionnel de gestion et de conservation de la biodiversité. Plus de 2940 Forêts sacrées ont été inventoriées au Bénin par Agbo et Sokpon en 1998. Malgré les progrès significatifs réalisés par le Gouvernement du Bénin au cours des dernières années en matière de politique de gestion des forêts, les forêts sacrées sont laissées à la seule protection des pouvoirs et croyances religieuses. Plus ou moins bien conservées grâce à la protection culturelle et religieuse dont elles bénéficient, les forêts sacrées du Bénin subissent aujourd'hui de fortes dégradations face à des pressions démographiques et socio-économiques de plus en plus élevées (extension des champs de cultures, habitations, exploitation frauduleuse des ressources forestières, feux de brousse, recul du pouvoir des religions traditionnelles en raison de l'influence de nouvelles religions). Ces menaces sont encore plus prononcées dans les écosystèmes sensibles notamment les zones humides.

En effet, les zones humides du Bénin, bien qu'elles renferment quatre sites d'importance internationale, subissent aussi une dégradation croissante. Dans les sites RAMSAR 1017 et 1018 au sud du Bénin, les forêts sacrées représentent les principales ressources forestières qui jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de ces sites. Mais le niveau de dégradation de ces îlots forestiers et le taux actuel de perte de biodiversité imposent la mise en œuvre des activités urgentes pour la conservation et la gestion durable de ces sites sur lesquels le Bénin a pris des engagements internationaux. C'est soucieux de ces réalités que l'ONG Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (Ce.Sa.Re.N) avec l'appui de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) a initié un avant projet en vue d'étudier la faisabilité de la restauration et de la gestion durable des Forêts Sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin.

2. Objectifs

2.2. Objectif global

L'objectif global est de contribuer à la restauration et à la gestion durable des forêts sacrées du Bénin.

2.3. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de faire l'état des lieux sur le potentiel en biodiversité des FS des sites RAMSAR 1017 et 1018 en vue de définir les actions à mettre en œuvre pour la restauration et de la gestion durable de ces forêts.

3. Mandat

Le consultant qui sera recruté aura pour mandat de :

- ✓ Evaluer la biodiversité des forêts sacrées des sites,
- ✓ Synthétiser et analyser les données existantes sur les forêts sacrées les deux sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin ;
- ✓ Inventorier et décrire les principales formations forestières ainsi que toutes les autres formations associées dans la zone d'étude;
- ✓ Produire la liste des espèces de flore et de faune endémiques, rares, menacées ou en voie de disparition dans la zone d'intervention de l'avant-projet;
- ✓ Identifier toutes les activités humaines réalisées dans la zone et leurs impacts sur la conservation et la gestion durable des forêts sacrées des sites de la zone;
- ✓ Identifier les problèmes liés à la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites ;
- ✓ Identifier et évaluer les essais de reboisement existants (itinéraires techniques forces et faiblesse, contraintes, etc.);
- ✓ Identifier les sites à reboiser;
- ✓ Analyser les contraintes et les opportunités pour la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites Proposer un modèle d'aménagement participatif pour la

conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites dans la zone d'intervention de l'avant-projet;

- ✓ Présenter l'étude réalisée à un atelier de validation

4. Résultats / produits attendus

Un rapport faisant ressortir les aspects sus cités dans le mandat est produit et rendu disponible dans le délai imparti.

- Un document sur l'inventaire des potentialités en biodiversité des FS des sites RAMSAR 1017 et 1018 ;
- Un répertoire des FS des sites est établi;
- un modèle d'aménagement participatif est défini pour la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites;

Annexe 2. Coordonnées géographiques des forêts sacrées étudiées

Forêt sacrée	Coord_x	Coord_Y
Adave	359536,49	755382,11
Adjahoutohon	384158,00	717743,00
Agnito	384407,00	750130,00
Agonvizoun		
Ahouanmanyikoutome	361581,10	751352,85
Akononzoun	396393,00	732128,00
Anagodomè		
Atinmangnizoun	384813,00	773720,00
Avevouin	369880,00	766754,00
Baba alanlan		
Bodegba	381727,00	714522,00
Daatononzoun		
Degodou	366199,00	785867,00
Dekpozoun	392899,00	737370,00
djadi	374171,00	736048,00
Edanhoué	367878,00	763254,00
Edave	354237,60	758891,65
Edjame	361906,00	733732,00
Ganlozoun	386787,00	768361,00
Gbevozoun		
Guedezoun		
Hlan	375984,00	767858,00
Hodjou Noukpeto Veme	367383,00	772075,00
Honhouehoue	361384,54	751649,74
Houanhouezoun	369909,00	741304,00
Houanvokpa	370758,17	741833,45
Houinhoueveme	363235,00	776987,00
Igbo Oro	386282,00	767572,00
Klêkotan		
Koun-Kountété		
Lizémé	377091,00	711620,00
Lokoveme	358393,35	756413,37
Lozoun	423677,00	702474,00
Odizoun	394743,00	699669,00
Siligbozoun		
Soligbozoun		
Soyihoué	378169,00	732221,00
Veyou	362346,98	733028,97
Vidohon	382859,00	715750,00
Vomè	367120,00	778433,00
Wonlevoé	379994,00	711214,00
Yohogbonou	396017,00	732538,00
Zounkidjazoun		

Annexe 3. Quelques photos illustratives



Photo1: Dernier assaut contre une FS remplacée par un champ de maïs dans le Couffo



Photo 2: Champs à la lisière d'une FS sacrée de Bonou centre

Photo 3. Menace de la FS de Lizèmè par les feu de végétation



Photo 4 : Quelques actions de sensibilisation sur la conservation des FS interdisant la pratique de l'agriculture dans le domaine de la FS



Photo 5: Rivière sacrée envahie par la jacinthe d'eau



Photo 6. Sources d'eau protégée par une forêt sacrée



Photo 7 : Travaux de relevés dans la FS de Lizémé



Photo 8 : Protection de l'entrée d'une FS par les rameaux de plamier

Annexe 4. Liste des espèces végétales inventoriées

Forêt sacrée de Ahouanmanyikoutome

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Lannea nigriflora</i>
		<i>Spondias mombin</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bignoniaceae	<i>Kigelia africana</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
	Loganiaceae	<i>Anthocleista vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>
	Rubiaceae	<i>Morinda lucida</i>
Sterculiaceae	<i>Cola millenii</i>	
	<i>Sterculia tragacantha</i>	
	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Sorindeia grandifolia</i>
	Annonaceae	<i>Uvaria chamae</i>
	Apocynaceae	<i>Callichilia barteri</i>
		<i>Rauvolfia vomitoria</i>
		<i>Voacanga africana</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum madagascariense</i>
	Euphorbiaceae	<i>Bridelia ferruginea</i>
		<i>Premna quadrifida</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Moraceae	<i>Ficus exasperata</i>
	Papilionaceae	<i>Erythrina senegalensis</i>
	Rutaceae	<i>Teclea verdoorniana</i>
	Sapindaceae	<i>Allophylus africanus</i>
		<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
		<i>Paullinia pinnata</i>
Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>	
Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>	
Verbenaceae	<i>Clerodendrum capitatum</i>	
Strate herbacée	Amaranthaceae	<i>Centrosema sp</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>

	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Combretaceae	<i>Combretum paniculatum</i>
		<i>Combretum racemosum</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Menispermaceae	<i>Rhigiocarya racemifera</i>
	Passifloraceae	<i>Adenia lobata</i>
	Poaceae	<i>Andropogon gayanus</i>
		<i>Panicum maximum</i>
	Vitaceae	<i>Cissus petiolata</i>

Forêt sacrée de Akononzoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bambuseae	<i>Bambusa vulgaris</i>
	Bombacaceae	<i>Adansonia digitata</i>
		<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Melastomataceae	<i>Memecylon afzelii</i>
	Meliaceae	<i>Khaya senegalensis</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>
Sterculiaceae	<i>Cola millenii</i>	
Strate arbustive	Connaraceae	<i>Cnestis ferruginea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Flueggea virosa</i>
	Polygalaceae	<i>Carpolobia lutea</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Sapotaceae	<i>Mimusops kummel</i>
Strate herbacée	Celastraceae	<i>Loeseneriella africana</i>
	Mimosaceae	<i>Zapoteca portoricensis</i>

Forêt sacrée de Daatononzoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Lannea nigritana</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Cynometra megalophylla</i>
		<i>Dialium guineense</i>
	Combretaceae	<i>Terminalia superba</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia megalantha</i>
		<i>Trichilia prieuriana</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
<i>Ficus umbellata</i>		
<i>Ficus vogeliana</i>		
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Sterculia tragacantha</i>	
Strate arbustive	Bambuseae	<i>Bambusa vulgaris</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Euphorbiaceae	<i>Alchornea cordifolia</i>
		<i>Mallotus oppositifolius</i>
	Icacinaceae	<i>Stachyanthus occidentalis</i>
	Limniaceae	<i>Hoslundia opposita</i>
Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Combretaceae	<i>Combretum racemosum</i>
	Marantaceae	<i>Hypselodelphys violacea</i>
	Menispermaceae	<i>Chasmanthera dependens</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia warneckei</i>
	Sapindaceae	<i>Cardiospermum halicacabum</i>
	Smilacaceae	<i>Smilax kraussiana</i>
	Vitaceae	<i>Leea guineensis</i>

Forêt sacrée de Degodou

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Moraceae	<i>Ficus sur</i>
	Papilionaceae	<i>Pterocarpus erinaceus</i>
	Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>
	Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>
Strate arbustive	Mimosaceae	<i>Acacia erythrocalyx</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
	Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>
Strate herbacée	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Areceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Poaceae	<i>Panicum maximum</i>

Forêt sacrée de Dekpozoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>
	Areceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Isoberlinia doka</i>
	Combretaceae	<i>Anogeissus leiocarpus</i>
	Meliaceae	<i>Khaya senegalensis</i>
	Mimosaceae	<i>Prosopis africana</i>
	Moraceae	<i>Milicia excelsa</i>
	Sterculiaceae	<i>Cola cordifolia</i>
		<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Verbenaceae	<i>Tectona grandis</i>	
Strate herbacée	Caesalpiniaceae	<i>Cassia hirsuta</i>

Forêt sacrée de Edave

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>
Strate arbustive	Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum bateri</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
		<i>Rytigynia umbellulata</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
Strate herbacée	Combretaceae	<i>Combretum mucronatum</i>
	Convolvulaceae	<i>Lepistemon owariense</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Nyctaginaceae	<i>Boerhavia erecta</i>
	Passifloraceae	<i>Adenia lobata</i>

Forêt sacrée de Guedezoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Acacia auriculiformis</i>
	Moraceae	<i>Ficus sp</i>
	Papilionaceae	<i>Lonchocarpus cyanescens</i>
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Annona senegalensis</i>
		<i>Uvaria chamae</i>
	Apocynaceae	<i>Rauvolfia vomitoria</i>
		<i>Voacanga africana</i>
	Arecaceae	<i>Phoenix reclinata</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>	
Solanaceae	<i>Solanum torvum</i>	
Strate herbacée	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Cyperaceae	<i>Cyperus artiulatus</i>
	Lamiaceae	<i>Solenostemon monostachyus</i>
	Menispermaceae	<i>Triclisia subcordata</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia warneckeii</i>
	Poaceae	<i>Imperata cylindrica</i>
	Pteridaceae	<i>Acrostichum aureum</i>
Rubiaceae	<i>Spermacoce verticillata</i>	

Forêt sacrée de Honhouehou

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis zenkeri</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
	Sterculiaceae	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Strate arbustive	Apocynaceae	<i>Rauvolfia vomitoria</i>
		<i>Voacanga africana</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
		<i>Piliostigma reticulatum</i>
	Capparaceae	<i>Ritchiea capparoides</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Mimosaceae	<i>Acacia erythrocalyx</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Apocynaceae	<i>Motandra guineensis</i>
	Asclepiadaceae	<i>Marsdenia latifolia</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Caricaceae	<i>Carica papaya</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Cucurbitaceae	<i>Trochomeria macrocarpa</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Indetermine	<i>Coctus afer</i>
	Passifloraceae	<i>Adenia lobata</i>
	Poaceae	<i>Andropogon gayanus</i>
		<i>Panicum maximum</i>
	Urticaceae	<i>Urera gravenreuthii</i>
	Vitaceae	<i>Cyphostemma adenocaula</i>

Forêt sacrée de Houanhouezoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Cucurbitaceae	<i>Monodora tenuifolia</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
	Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>
	Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>
<i>Sterculia tragacantha</i>		
<i>Triplochiton scleroxylon</i>		
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Sorindeia grandifolia</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena surcolose</i>

	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
		<i>Psydrax parviflora</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
		<i>Pancovia bijuga</i>
Strate herbacée	Celastraceae	<i>Loeseneriella africana</i>
	Connaraceaea	<i>Cnestis corniculata</i>
	Convolvulaceae	<i>Ipomoea mauritiana</i>
	Icacinaceae	<i>Stachyanthus occidentalis</i>
	Loganiaceae	<i>Strychnos nigriflora</i>
	Poaceae	<i>Panicum maximum</i>

Forêt sacrée de Houinhoueveme

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Lonchocarpus sericeus</i>
		<i>Pterocarpus erinaceus</i>
Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>	
Strate arbustive	Capparaceae	<i>Cleome gynandra</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
Strate herbacée	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Areaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Connaraceaea	<i>Rourea coccinea</i>
	Papilionaceae	<i>Vigna sp</i>
	Poaceae	<i>Panicum maximum</i>

Forêt sacrée de Lizeme

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
	Rubiaceae	<i>Morinda lucida</i>
	Sapindaceae	<i>Aphania senegalensis</i>
<i>Blighia sapida</i>		
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Uvaria chamae</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Capparaceae	<i>Capparis erythrocarpos</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros ferrea</i>
	Polygalaceae	<i>Carpolobia lutea</i>
		<i>Chassalia kolly</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
Verbenaceae	<i>Clerodendrum capitatum</i>	
Strate herbacée	Loganiaceae	<i>Strychnos nigriflora</i>

Forêt sacrée de Odizoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
		<i>Isoberlinia doka</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis zenkeri</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia spp</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>
Sterculiaceae	<i>Cola cordifolia</i>	
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Uvaria chamae</i>
	Apocynaceae	<i>Voacanga africana</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Rubiaceae	<i>Psychotria calva</i>

Strate herbacée	Dracaenaceae	<i>Sansevieria liberica</i>
	Papilionaceae	<i>Abrus precatorius</i>
	Poaceae	<i>Oplismenus hirtellus</i>

Forêt sacrée de Veyou

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis brownii</i>
		<i>Celtis zenkeri</i>
	Cucurbitaceae	<i>Monodora tenuifolia</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Lonchocarpus sericeus</i>
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Artabotrys velutinus</i>
		<i>Uvaria chamae</i>
	Apocynaceae	<i>Callichilia barteri</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Capparaceae	<i>Cleome gynandra</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros monbuttensis</i>
	Icacinaceae	<i>Icacina trichantha</i>
	Mimosaceae	<i>Acacia ataxacantha</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>	
Strate herbacée	Apocynaceae	<i>Motandra guineensis</i>

Forêt sacrée de Vidohon

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis brownii</i>
		<i>Celtis zenkeri</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Sorindeia grandifolia</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum madagascariense</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Flueggea virosa</i>
	Mimosaceae	<i>Acacia erythrocalyx</i>
	Rutaceae	<i>Clausena anisata</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
Strate herbacée	Apocynaceae	<i>Motandra guineensis</i>
	Solanaceae	<i>Solanum nigrum</i>

Forêt sacrée de Vome

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Adansonia digitata</i>
		<i>Ceiba pentandra</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis zenkeri</i>
	Combretaceae	<i>Anogeissus leiocarpus</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia adianthifolia</i>
		<i>Albizia spp</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
<i>Milicia excelsa</i>		
Verbenaceae	<i>Vitex ferruginea</i>	
Strate arbustive	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Euphorbiaceae	<i>Flueggea virosa</i>
	Rubiaceae	<i>Macrosphyra longistyla</i>
		<i>Psychotria calva</i>
	Rutaceae	<i>Clausena anisata</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Asparagaceae	<i>Asparagus warneckeii</i>
	Asteraceae	<i>Melanthera scandens</i>

Forêt sacrée de Wonlevoe

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Berlinia grandiflora</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia lebbek</i>
		<i>Albizia spp</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
		<i>Ficus umbellata</i>
Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>	
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Sorindeia grandifolia</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Capparaceae	<i>Capparis brassii</i>
	Euphorbiaceae	<i>Flueggea virosa</i>
	Flagellariaceae	<i>Flagellaria guineensis</i>
	Icacinaceae	<i>Stachyanthus occidentalis</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
	Sapindaceae	<i>Deinbollia pinnata</i>
		<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
Vitaceae	<i>Cissus arguta</i>	
Strate herbacée	Amaranthaceae	<i>Cyathula prostrata</i>
	Convolvulaceae	<i>Ipomoea mauritiana</i>

Forêt sacrée de Yohogbonou

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Adansonia digitata</i>
		<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Senna siamea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
		<i>Khaya senegalensis</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
	Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>
<i>Blighia unijugata</i>		
Verbenaceae	<i>Tectona grandis</i>	
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Uvaria chamae</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Caesalpinia benthamiana</i>
	Combretaceae	<i>Combretum mucronatum</i>
	Connaraceae	<i>Cnestis ferruginea</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Euphorbiaceae	<i>Manihot glaziovii</i>
	Mimosaceae	<i>Acacia erythrocalyx</i>
	Rubiaceae	<i>Psychotria calva</i>
Strate herbacée	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Malvaceae	<i>Hibiscus physaloides</i>
	Musaceae	<i>Musa L.</i>

Forêt sacrée de Anagodomè

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Celtidaceae	<i>Celtis philippensis</i>
	Clusiaceae	<i>Garcinia kola</i>
	Cucurbitaceae	<i>Monodora tenuifolia</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
		<i>Trichilia prieuriana</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>
	Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>
	Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>
<i>Cola millenii</i>		
<i>Triplochiton scleroxylon</i>		
Strate arbustive	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Euphorbiaceae	<i>Erythrococca sp</i>
	Icacinaceae	<i>Stachyanthus occidentalis</i>
	Papilionaceae	<i>Erythrina senegalensis</i>
	Rubiaceae	<i>Macrosphyra longistyla</i>
		<i>Psydrax parviflora</i>
	Sapindaceae	<i>Deinbollia pinnata</i>
		<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Verbenaceae	<i>Clerodendrum capitatum</i>
Vitaceae	<i>Cissus arguta</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Caricaceae	<i>Carica papaya</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Menispermaceae	<i>Triclisia subcordata</i>
	Papilionaceae	<i>Vigna sp</i>
	Poaceae	<i>Panicum maximum</i>
	Sapindaceae	<i>Cardiospermum halicacabum</i>
	Vitaceae	<i>Cissus petiolata</i>

Forêt sacrée de Agonvizoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Lannea nigritana</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Delonix regia</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis zenkeri</i>
	Combretaceae	<i>Terminalia superba</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros mespiliformis</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
		<i>Trichilia megalantha</i>
		<i>Trichilia prieuriana</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Cola millenii</i>	
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Uvaria chamae</i>
		<i>Uvaria doeringii</i>
	Asclepiadaceae	<i>Marsdenia sylvestris</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Capparaceae	<i>Capparis erythrocarpos</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros ferrea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia kamerunica</i>
		<i>Flueggea virosa</i>
	Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>
Verbenaceae	<i>Clerodendrum capitatum</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Agavaceae	<i>Aloe buettneri</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Commelinaceae	<i>Cyanotis angusta</i>
	Musaceae	<i>Musa L.</i>
	Papilionaceae	<i>Abrus precatorius</i>

Forêt sacrée de Baba alanlan

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Lannea nigriflora</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Cynometra megalophylla</i>
		<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis brownii</i>
		<i>Celtis zenkeri</i>
	Combretaceae	<i>Terminalia superba</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Cucurbitaceae	<i>Monodora tenuifolia</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros mespiliformis</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia megalantha</i>
		<i>Trichilia prieuriana</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia spp</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
		<i>Ficus sur</i>
		<i>Ficus umbellata</i>
<i>Ficus vogeliana</i>		
	<i>Milicia excelsa</i>	
Papilionaceae	<i>Lonchocarpus cyanescens</i>	
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Cola millenii</i>	
	<i>Sterculia tragacantha</i>	
	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	
Strate arbustive	Bambuseae	<i>Bambusa vulgaris</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Caesalpinia benthamiana</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Alchornea cordifolia</i>
		<i>Mallotus oppositifolius</i>
	Icacinaceae	<i>Stachyanthus occidentalis</i>
	Limiaceae	<i>Hoslundia opposita</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Rutaceae	<i>Teclea verdoorniana</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Combretaceae	<i>Combretum racemosum</i>

	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Loganiaceae	<i>Strychnos nigrifolia</i>
	Marantaceae	<i>Hypselodelphys violacea</i>
	Menispermaceae	<i>Chasmanthera dependens</i>
	Sapindaceae	<i>Cardiospermum halicacabum</i>
	Smilacaceae	<i>Smilax kraussiana</i>
	Vitaceae	<i>Leea guineensis</i>

Forêt sacrée de Gbevozoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Azalia africana</i>
		<i>Dialium guineense</i>
	Combretaceae	<i>Anogeissus leiocarpus</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
		<i>Diospyros mespiliformis</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
		<i>Khaya senegalensis</i>
		<i>Trichilia prieuriana</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia spp</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
Oleaceae	<i>Jasminum dichotomum</i>	
Papilionaceae	<i>Lonchocarpus cyanescens</i>	
	<i>Millettia thonningii</i>	
Rubiaceae	<i>Pavetta corymbosa</i>	
Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>	
Verbenaceae	<i>Tectona grandis</i>	
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Mangifera indica</i>
	Annonaceae	<i>Artabotrys velutinus</i>
	Apocynaceae	<i>Holarrhena floribunda</i>
		<i>Rauvolfia vomitoria</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Capparaceae	<i>Capparis brassii</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Mallotus oppositifolius</i>
		<i>Premna angolensis</i>
	Flagellariaceae	<i>Flagellaria guineensis</i>
	Limiaceae	<i>Hoslundia opposita</i>
	Malpighiaceae	<i>Flabellaria sp</i>
Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>	

		<i>Rytigynia umbellulata</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
		<i>Pancovia bijuga</i>
	Sapotaceae	<i>Pouteria alnifolia</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
	Verbenaceae	<i>Clerodendrum capitatum</i>
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Combretaceae	<i>Combretum mucronatum</i>
		<i>Combretum paniculatum</i>
		<i>Combretum racemosum</i>
	Connaraceae	<i>Agelaea pentagyna</i>
		<i>Rourea coccinea</i>
	Cucurbitaceae	<i>Momordica charantia</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea alata</i>
		<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Euphorbiaceae	<i>Manihot sp</i>
	Menispermaceae	<i>Rhigiocarya racemifera</i>
	Papilionaceae	<i>Abrus precatorius</i>
		<i>Desmodium velutinum</i>
	Passifloraceae	<i>Adenia lobata</i>
	Poaceae	<i>Oplismenus hirtellus</i>
		<i>Panicum maximum</i>
	Pteridophyta	<i>Nephrolepis bisserata</i>
	Vitaceae	<i>Cissus petiolata</i>

Forêt sacrée de Klêkotan

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bignoniaceae	<i>Spathodea campanulata</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Azelia africana</i>
		<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis philippensis</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros mespiliformis</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Loganiaceae	<i>Anthocleista vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia adianthifolia</i>
		<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia spp</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Lonchocarpus sericeus</i>
		<i>Millettia thonningii</i>
Rubiaceae	<i>Mitragyna inermis</i>	
Sapindaceae	<i>Aphania senegalensis</i>	
	<i>Blighia sapida</i>	
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Sorindeia grandifolia</i>
	Annonaceae	<i>Artabotrys velutinus</i>
	Apocynaceae	<i>Holarrhena floribunda</i>
		<i>Strophanthus sarmentosus</i>
		<i>Voacanga africana</i>
	Bignoniaceae	<i>Crescentia cujete</i>
		<i>Newbouldia laevis</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Caesalpinia pulcherrima</i>
		<i>Delonix regia</i>
	Capparaceae	<i>Capparis thonningii</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Combretaceae	<i>Combretum mucronatum</i>
	Connaraceae	<i>Cnestis ferruginea</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros monbuttensis</i>
	Erythroxylaceae	<i>Erythroxylum emarginatum</i>
	Euphorbiaceae	<i>Erythrococca sp</i>
		<i>Mallotus oppositifolius</i>
	Icacinaceae	<i>Stachyanthus occidentalis</i>
	Malpighiaceae	<i>Flabellaria sp</i>
	Ochnaceae	<i>Ochna membranacea</i>

	Rhizophoraceae	<i>Cassipourea sp</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
		<i>CreMASpora triflora</i>
	Rutaceae	<i>Clausena anisata</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
	Verbenaceae	<i>Clerodendrum capitatum</i>
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Connaraceae	<i>Agelaea pentagyna</i>
	Convolvulaceae	<i>Ipomoea mauritiana</i>
	Loganiaceae	<i>Strychnos nigriflora</i>
	Mimosaceae	<i>Zapoteca portoricensis</i>
	Papilionaceae	<i>Abrus precatorius</i>
	Phytolaccaceae	<i>Petiveria alliacea</i>

Forêt sacrée de Koun-Kountété

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis zenkeri</i>
	Cucurbitaceae	<i>Monodora tenuifolia</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia thonningii</i>
	Sapindaceae	<i>Aphania senegalensis</i>
	Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>
<i>Triplochiton scleroxylon</i>		
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Artabotrys velutinus</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Olacaceae	<i>Ximenia americana</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
		<i>CreMASpora triflora</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>	

Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Apocynaceae	<i>Landolphia owariensis</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Malvaceae	<i>Hibiscus physaloides</i>
	Menispermaceae	<i>Rhigiocarya racemifera</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia warneckei</i>
	Passifloraceae	<i>Adenia lobata</i>

Forêt sacrée de Siligbozoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Lannea nigrifera</i>
		<i>Spondias mombin</i>
	Bignoniaceae	<i>Kigelia africana</i>
	Bombacaceae	<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Azalia africana</i>
		<i>Dialium guineense</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
	Lecythidaceae	<i>Napoleonaea vogelii</i>
	Loganiaceae	<i>Anthocleista vogelii</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Acacia auriculiformis</i>
		<i>Albizia glaberrima</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia griffoniana</i>
Rubiaceae	<i>Morinda lucida</i>	
	<i>Pavetta corymbosa</i>	
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Cola millenii</i>	
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Annona muricata</i>
		<i>Annona senegalensis</i>
		<i>Artabotrys velutinus</i>
		<i>Uvaria sp</i>
	Apocynaceae	<i>Rauvolfia vomitoria</i>
	Apocynaceae	<i>Rauvolfia vomitoria</i>
	Asteraceae	<i>Vernonia colorata</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Caricaceae	<i>Carica papaya</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Contoneae	<i>Jatropha curcas</i>
	Euphorbiaceae	<i>Croton zambesicus</i>
		<i>Flueggea virosa</i>
		<i>Mallotus oppositifolius</i>
		<i>Premna angolensis</i>
Indetermine	<i>Chaetacme aristata</i>	
Limiaceae	<i>Hoslundia opposita</i>	

	Linaceae	<i>Hugonia sp</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i> <i>Rytigynia umbellulata</i>
	Rutaceae	<i>Teclea verdoorniana</i>
	Sapindaceae	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
	Vitaceae	<i>Cissus arguta</i>
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Asparagaceae	<i>Asparagus warneckeii</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Cassia hirsuta</i>
	Caricaceae	<i>Carica papaya</i>
	Convolvulaceae	<i>Ipomoea mauritiana</i>
	Cucurbitaceae	<i>Momordica charantia</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea alata</i>
	Indetermine	<i>Coctus afer</i>
	Menispermaceae	<i>Triclisia subcordata</i>
	Papilionaceae	<i>Desmodium velutinum</i> <i>Vigna sp</i>
	Phytolaccaceae	<i>Petiveria alliacea</i>
	Urticaceae	<i>Uregra gravenreuthii</i>
	Vitaceae	<i>Cissus petiolata</i>
	Zingiberaceae	<i>Aframomum sceptrum</i>

Forêt sacrée de Soligbozoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Adansonia digitata</i>
		<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis brownii</i>
		<i>Celtis zenkeri</i>
	Combretaceae	<i>Anogeissus leiocarpus</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
		<i>Diospyros mespiliformis</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia spp</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
	Papilionaceae	<i>Millettia griffoniana</i>
Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>	
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Cola millenii</i>	
	<i>Sterculia tragacantha</i>	
Strate arbustive	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Capparaceae	<i>Cleome gynandra</i>

	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Contoneae	<i>Jatropha gossypifolia</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
		<i>Dracaena surcolose</i>
	Euphorbiaceae	<i>Flueggea virosa</i>
	Limniaceae	<i>Hoslundia opposita</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
	Sapindaceae	<i>Deinbollia pinnata</i>
		<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>
	Tiliaceae	<i>Grewia carpinifolia</i>
	Vitaceae	<i>Cissus arguta</i>
Strate herbacée	Aizoaceae	<i>Trianthema portulacastrum</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odiorata</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Caesalpinia benthamiana</i>
	Convolvulaceae	<i>Ipomoea mauritiana</i>
	Cucurbitaceae	<i>Momordica charantia</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Eragrostidae	<i>Sporobolus pyramidalis</i>
	Euphorbiaceae	<i>Croton hirtus</i>
		<i>Euphorbia heterophylla</i> L
	Menispermaceae	<i>Triclisia subcordata</i>
	Sapindaceae	<i>Deinbollia pinnata</i>

Forêt sacrée de Wamon

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Bombacaceae	<i>Adansonia digitata</i>
		<i>Ceiba pentandra</i>
	Celtidaceae	<i>Celtis zenkeri</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
	Euphorbiaceae	<i>Drypetes floribunda</i>
	Meliaceae	<i>Azadirachta indica</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia lebbek</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
		<i>Milicia excelsa</i>
Sapindaceae	<i>Blighia sapida</i>	
Sterculiaceae	<i>Cola gigantea</i>	
	<i>Cola millenii</i>	
Strate arbustive	Anacardiaceae	<i>Sorindeia grandifolia</i>
	Annonaceae	<i>Artabotrys velutinus</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Griffonia simplicifolia</i>
	Dracaenaceae	<i>Dracaena arborea</i>
	Euphorbiaceae	<i>Mallotus oppositifolius</i>
	Limiaceae	<i>Hoslundia opposita</i>
	Meliaceae	<i>Trichilia prieuriana</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
		<i>Macrosphyra longistyla</i>
		<i>Psydrax parviflora</i>
	Rutaceae	<i>Teclea verdoorniana</i>
	Sapindaceae	<i>Allophylus africanus</i>
<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>		
Solanaceae	<i>Solanum torvum</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Apocynaceae	<i>Landolphia owariensis</i>
		<i>Motandra guineensis</i>
	Araceae	<i>Anchomanes difformis</i>
	Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>
	Celastraceae	<i>Reissantia indica</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Convolvulaceae	<i>Lepistemon owariense</i>
	Cucurbitaceae	<i>Momordica charantia</i>
	Cyperaceae	<i>Cyperus artiulatus</i>
	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea bulbifera</i>
	Menispermaceae	<i>Rhigiocarya racemifera</i>
<i>Triclisia subcordata</i>		

	Papilionaceae	<i>Angylocalyx oligophyllus</i>
	Rutaceae	<i>Zanthoxylum zanthoxyloides</i>
	Vitaceae	<i>Cissus petiolata</i>

Forêt sacrée de Zounkidjazoun

Strate	Famille	Nom scientifique
Strate arborée	Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Bombacaceae	<i>Adansonia digitata</i>
		<i>Ceiba pentandra</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Dialium guineense</i>
		<i>Isoberlinia doka</i>
	Ebenaceae	<i>Diospyros abyssinica</i>
		<i>Diospyros mespiliformis</i>
	Mimosaceae	<i>Albizia glaberrima</i>
		<i>Albizia lebbeck</i>
		<i>Albizia zygia</i>
	Moraceae	<i>Antiaris toxicaria</i>
		<i>Ficus sp</i>
Papilionaceae	<i>Lonchocarpus cyanescens</i>	
	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	
Sterculiaceae	<i>Sterculia tragacantha</i>	
Verbenaceae	<i>Tectona grandis</i>	
Strate arbustive	Annonaceae	<i>Uvaria chamae</i>
	Bignoniaceae	<i>Newbouldia laevis</i>
	Caesalpiniaceae	<i>Caesalpinia benthamiana</i>
	Rubiaceae	<i>Chassalia kolly</i>
	Sapindaceae	<i>Deinbollia pinnata</i>
		<i>Paullinia pinnata</i>
Vitaceae	<i>Cissus arguta</i>	
Strate herbacée	Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>
	Apocynaceae	<i>Landolphia owariensis</i>
	Araceae	<i>Colocasia esculenta</i>
	Arecaceae	<i>Elaeis guineensis</i>
	Asclepiadaceae	<i>Ceropegia fusiformis</i>
	Caricaceae	<i>Carica papaya</i>
	Combretaceae	<i>Combretum paniculatum</i>
	Connaraceae	<i>Rourea coccinea</i>
	Malvaceae	<i>Sida acuta</i>
	Musaceae	<i>Musa L.</i>